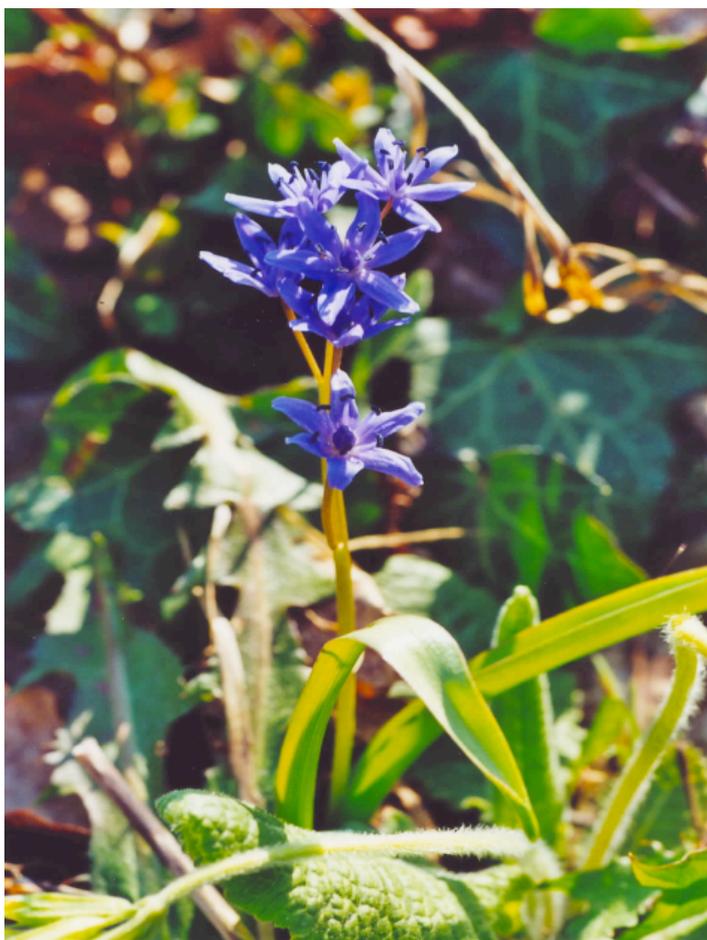


Site Natura 2000 n° 30 :
Forêts de Gondrecourt-le-Château



Préfecture de la Région Lorraine



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA MEUSE

Site Natura 2000

n° 30

(FR 4100182)

Forêts de Gondrecourt-le-Château

Préfecture de la Région Lorraine



Service Départemental de la
Meuse

chargé de mission : Ph. Millarakis
Novembre 2002

Photo de couverture : la **Scille à deux feuilles** (*Scillia bifolia*).

Cette vernale constitue la principale caractéristique botanique de la Chênaie-Charmaie mésophile sur calcaire à Scille à deux feuilles (= *Scillio-Carpinetum*), habitat très représentatif du massif forestier de Gondrecourt, couvrant plus de 70 % de la surface du site Natura 2000.

La Scille à deux feuilles, relativement fréquente dans le sud-est de la Meuse, est une plante d'Europe centrale (ou méditerranéenne) inconnue ou très rare dans le nord et l'ouest du département. Elle bénéficie d'une protection régionale dans les régions Centre et Haute-Normandie.

1- INTRODUCTION

1-1. LE RESEAU NATURA 2000.....	5
1-2. LE COMITE DE PILOTAGE.....	5
1-3. LE DOCUMENT D'OBJECTIFS.....	6
1-4. DEROULEMENT DES CONSULTATIONS.....	6

A) ETAT DE REFERENCE DU SITE

2- PRESENTATION GENERALE

2-1. LE SITE DES FORÊTS DE GONDRECOURT	
2-1.1. Identification du site.....	7
2-1.2. Localisation.....	7
▪ <i>Localisation du site sur la carte des régions naturelles de la Meuse</i>	en annexe
2-1.3. Renseignements administratifs.....	7
2-2. FONCIER	8
▪ <i>Carte du site natura 2000 et des forêts communales</i>	en annexe
2-3. SERVICES GESTIONNAIRES.....	9

3- DESCRIPTION DES HABITATS

3-1. BIOGEOGRAPHIE et PHYTOGEOGRAPHIE	10
3-2. DESCRIPTIONS ET INVENTAIRES PASSES	
3-2.1. Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.....	11
3-2.2. Espaces Naturels Remarquables de Lorraine.....	11
3-3. INVENTAIRE DES HABITATS.....	
3-3.1. Habitats prioritaires.....	12
3-3.2. Habitats d'intérêt communautaire.....	12
▪ <i>Photos commentées : évolution des habitats de la Plaine des Grands Chiens</i>	13
3-3.3. Autres habitats.....	15
3-4. CARTOGRAPHIE DES HABITATS	
3-4.1. résultats cartographiques.....	15
▪ <i>Carte des habitats</i>	en annexe
3-4.2. correspondance habitats → stations forestières.....	15

4- FLORE ET FAUNE

4-1. FLORE	
4-1.1. Végétaux protégés.....	16
4-1.2. Végétaux dont la cueillette est réglementée	17
4-1.3. Estimation des populations de plantes protégées.....	17
4-1.4. Essences forestières	18
4-1.5. Bilan floristique	18
4-2. FAUNE	
4-2.1. Résultats des études entomologiques de 2001.....	19
4-2.2. Lépidoptères ou Papillons.....	20
4-2.3. Grenouilles, Reptiles et Lézards	20
4-2.4. Mammifères.....	20
4-2.5. Oiseaux forestiers.....	21
4-2.6. Espèces des annexes des directives européennes.....	22
4-2.7. Bilan faunistique.....	22

5. GESTION ANCIENNE ET ACTUELLE du site

5-1. ORIGINE DES FORÊTS ET GESTION ANCIENNE.....	23
5-2. MESURES DE PROTECTION ET GESTION EN COURS.....	23
5-3. PRODUCTION LIGNEUSE.....	23
5-4. CHASSE.....	23

B) ANALYSE ECOLOGIQUE, HIERARCHISATION DES ENJEUX, OBJECTIFS

6-1. RELATIONS DYNAMIQUES ENTRE LES HABITATS.....	24
6-2. NIVEAUX DE CONSERVATION ET VULNERABILITE DES HABITATS....	25
6-3. HIERARCHISATION DES HABITATS.....	26
▪ <i>Carte de hiérarchisation des habitats</i>	en annexe
6-4. PROBLEMATIQUE ENVIRONNEMENTALE.....	27
6-5. OBJECTIFS A ATTEINDRE.....	27

C) PROPOSITIONS DE GESTION

7. FICHES HABITATS (description et gestion des habitats)

7-1. HABITATS PRIORITAIRES	
7-1.1. Les pelouses calcaires	
• La pelouse calcaire écorchée mésoxérophile.....	28
• La pelouse calcaire mésophile.....	30
• La pelouse calcaire mésophile embroussaillée.....	31
7-2. HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	
7-2.1. Les Hêtraies-Chênaies à Céphalanthères	
• La Hêtraie-Chênaie mésoxérophile sur calcaires à Laïches.....	33
7-2.2. Les Hêtraies-Chênaies à Aspérule et Mélisque uniflore	
• La Hêtraie-Chênaie neutrocline sur limons.....	35
• La Hêtraie-Chênaie mésoxérophile à Dentaire.....	36
7-2.3. Les Chênaies calcicoles à acidiclinales	
• La (Hêtraie)-Chênaie-Charmaie à Scille (+ variante à Jonquille).....	37
• La Frênaie-Chênaie pédonculée à Arum de fond de vallon.....	39
• La Frênaie-Chênaie pédonculée à Aconit ou Nivéole de fond de vallon.	40
• La Chênaie pédonculée pionnière mésophile sur sol calcaire	41

7-2.4. Les formations de Genévrier sur landes ou pelouses calcaires	
• Les boisements de Genévrier commun sur pelouse calcaire mésophile..	42
7-2.5. Les eaux courantes vives	
• Les cours d'eau intermittants.....	43
7-2.6. Les eaux dormantes	
• Les mares forestières temporaires	43
7-3. AUTRES HABITATS	
7-3.1. Les stades d'embroussaillement de pelouses calcaires.....	44
▪ <i>Carte des habitats de la Plaine des Grands Chiens</i>	en annexe
• La Fruticée à Epine-vinette.....	45
• La Fruticée à Prunellier.....	46
7-3.2. Les boisements artificiels	
• Les plantations de Mélèze d'Europe et de Pins.....	47

8. GESTION THEMATIQUE

8-1. MESURES FORESTIERES	
8-1.1. Techniques sylvicoles.....	48
8-1.2. Infrastructure.....	48
8-1.3. Essences forestières.....	48
8-1.4. Protection des habitats et de la flore.....	50
8-1.5. Protection de la faune entomologique	50
8-2. SUIVI DES ESPECES VEGETALES REMARQUABLES	51
8-3. ACTIONS PEDAGOGIQUES	
8-3.1. Présentation du site.....	51
8-3.2. Présentation de la flore	51
8-3.3. Formation des Agents techniques forestiers de l'O.N.F.	51
8-4. ETUDES COMPLEMENTAIRES.....	52

9. RECAPITULATION DES PROPOSITIONS

TABLEAU SYNTHETIQUE.....	53
--------------------------	----

D) FINANCEMENT

10- CALENDRIER DES ACTIONS ET COÛTS DE GESTION.....	54- 55
---	-----------

E) BIBLIOGRAPHIE et origine des informations

11-1. ELABORATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS.....	56
11-2. DOCUMENTS CONSULTES.....	56
11-3. LEXIQUE des termes utilisés (cahier d'habitats).....	57

ANNEXES

à diffusion limitée, consultables à la DIREN lorraine :

(habitats)

I : SURFACE des HABITATS et CORRESPONDANCE avec les STATIONS FORESTIERES.....	63
II : LISTE DES PLANTES RARES OU LOCALISEES EN LORRAINE.....	65
III : RELEVES PHYTOSOCIOLOGIQUES de Chênaies à Scille et Jonquille.....	71
IV : RELEVES PHYTOSOCIOLOGIQUES de vallons froids.....	72
V : RELEVES PHYTOSOCIOLOGIQUES de Hêtraie à Céphalanthères et de Hêtraie à Aspérule.....	73
VI : RELEVES PHYTOSOCIOLOGIQUES de pelouse calcaire relictuelle.....	74

(flore)

VII : INVENTAIRE BOTANIQUE de la PELOUSE DE LA PLAINE DES GRANDS CHIENS.....	75
VIII : SUIVI DES PLANTES REMARQUABLES	76

(faune)

IX : LISTE DES ORTHOPTERES DU SITE DE GONDRECOURT.....	77
X : FICHE ESPECE DE LA DIRECTIVE OISEAUX : la Gêlinotte.....	79

1- INTRODUCTION

1-1. LE RESEAU NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 est constitué des sites naturels les plus remarquables et souvent les plus vulnérables des états membres de la Communauté Européenne. Son objectif est de favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences scientifiques, économiques, sociales et culturelles. Concrètement, il s'agit de concilier les activités humaines de production avec une pérennisation de la richesse biologique des sites, voire une restauration quand cela est possible. La mise en place du réseau doit donc rester compatible avec la gestion actuellement pratiquée; des compensations financières sont envisageables dans certaines conditions.

1-2. LE COMITE DE PILOTAGE

Composition du Comité de pilotage :

* **Président** : le Sous-Préfet de Commercy,

* **administrations** :

- le Directeur Régional de l'Environnement de Lorraine ou son représentant,

- le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de la Meuse ou son représentant,

* **établissements publics, organismes consulaires, gestionnaires et scientifiques** :

- le Président de la Chambre d'Agriculture de la Meuse ou son représentant,

- le Président du Centre Régional de la Propriété Forestière de Lorraine Alsace ou son représentant,

- le Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine naturel de Lorraine, ou son représentant,

- le Directeur de l'Agence de Bar-le-Duc de l'Office National des Forêts ou son représentant,

* **élus locaux** :

- le Maire de la commune d'Abainville ou son représentant,

- le Maire de la commune d'Amanty ou son représentant,

- le Maire de la commune de Badonvilliers-Gérauvilliers ou son représentant,

- le Maire de la commune de Chassey-Beaupré ou son représentant,

- le Maire de la commune de Dainville-Berthéléville ou son représentant,

- le Maire de la commune de Gondrecourt-le-Château ou son représentant,

- le Maire de la commune de Horville-en-Hornois ou son représentant,

- le Maire de la commune des Roises ou son représentant,

- le Maire de la commune de Vouthon-Bas ou son représentant,

- le Maire de la commune de Vouthon-Haut ou son représentant,

- le Président du Conseil Général de la Meuse ou son représentant,

* **usagers** :

- Monsieur Albert Antoine, représentant des sociétés de chasse locales,

* **associations** :

- le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Meuse ou son représentant,

- le Président de Meuse-Nature-Environnement ou son représentant,

* **opérateur local** : Office National des Forêts, Agence de Bar-le-Duc.

1-3. LE DOCUMENT D'OBJECTIFS

Le document d'objectifs ou « docob » est un plan de gestion spécifique à la problématique environnementale, rédigé en accord avec les gestionnaires, complémentaire dans le cas présent aux aménagements forestiers actuellement en application ou en cours de rédaction.

Maître d'ouvrage délégué (par le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, Direction de la Nature et des Paysages) : M. le Préfet de la région Lorraine, représenté par M. le Préfet de Bar-le-Duc.

Coordinateur technique : Direction Régionale de l'Environnement Lorraine, Monsieur Gaumand représenté par Madame Pascale Boularand.

Opérateur local : Office National des Forêts, Agence de Bar-le-Duc.

Chargé de mission : Philippe Millarakis.

1-4. DEROULEMENT DES CONSULTATIONS

* **Première réunion** du Comité de Pilotage le 11 juillet 2002, en mairie de Gondrecourt.

Présentation du réseau Natura 2000, du site des forêts de Gondrecourt et des premières mesures de gestion.

* **Deuxième réunion** du Comité de Pilotage le 13 novembre 2002, en mairie de Gondrecourt.

Présentation et distribution du document d'objectifs dans sa forme définitive à tous les membres du Comité de pilotage.

Propositions Natura 2000 : mesures liées aux habitats (fiches habitats) et mesures thématiques : discussion et chiffrage prévisionnel.

Suite à cette réunion, la validation du document d'objectifs est effective si, dans un délai de deux mois, aucune demande de modification importante n'est formulée.

A) ETAT DE REFERENCE DU SITE

2- PRESENTATION GENERALE

2-1. LE SITE DES FORÊTS DE GONDRECOURT

2-1.1. Identification du site

Codification européenne : le site porte le numéro **FR4100182** (= site DIREN n° **30**).

2-1.2. Localisation

▪ Le site Natura 2000 des forêts de Gondrecourt se trouve à l'extrême sud-est du département de la Meuse, à l'est de la ville de Gondrecourt.

Il s'étend sur les cartes de Gondrecourt au 1/25 000 ème de l'Institut Géographique National, références **3216 Ouest** et **3216 Est**.

▪ La carte des régions naturelles ci-contre positionne le site en bordure sud-ouest des Côtes et Collines de Meuse.

2-1.3. Renseignements administratifs

- Région : Lorraine,
- Département concerné : uniquement la Meuse (55),
- Arrondissement : de Commercy,
- Canton : de Gondrecourt-le-Château,
- Territoires communaux (9) d'Abainville, d'Amanty, de Badonvilliers-Géauvilliers, de Chassey-Beaupré, de Gondrecourt-le-Château, d'Horville-en-Ornois, des Roises, de Vouthon-Bas, de Vouthon-Haut.

Les surfaces par commune sont précisées dans le tableau de la page suivante.

2-2. FONCIER

▪ Les prospections de terrain complémentaires, réalisées en 2002, ont permis de repreciser les limites des habitats sensibles, essentiellement localisés dans les fonds de vallon.

▪ Forêts et parcelles concernées :

forêt	Nb de parcelles	parcelles forestières	surfaces SIG (ha)
<u>communale*</u>			
Abainville	7	16, 18, 20, 22 à 25	59,54
Amanty	4	36 à 39	21,73
Badonvilliers-Gérauvilliers	29	30, 33, 36, 40 à 58, 62 à 65, 72, 73 + 1 parcelle hors aménagement	168,23
Chassey-Beaupré	1	9	10,21
Gondrecourt-le-Château	9 + parties de parcelles	série Gondrecourt : 1 à 3, 8 à 17 pies, 23 et 24 pies, 33 à 36, 48, 49, 54 pie et 55 série Luméville : 39	228,07
Horville-en-Ornois	15	3 à 12, 27 à 31	61,19
Les Roises	19	1 à 19 + parcelles hors aménagement	80,49
Vouthon-Bas	8	3, 4, 6 à 9, 11 et 12	34,12
Vouthon-Haut	6	31 à 33, 38 et 39	38,42
	+ 1 hors aménagement	« Plaine des Grands Chiens »	22,90
<i>total surface forêts communales :</i>			724,90
<u>domaniale</u>			
du Vau	42	44 à 60, 91 à 115	337,64
<i>surface totale du site de Gondrecourt :</i>			1062,54

* Plusieurs parcelles de la forêt de Dainville-Berthéléville, initialement proposées dans le périmètre Natura 2000, n'ont pas été conservées car l'intérêt biologique n'a pu être mis en évidence lors d'une prospection de terrain réalisée en 2002 (le cortège floristique ne comportait pas d'espèce protégée ou à valeur patrimoniale très élevée. Relevé botanique de fin juillet 2002 : *Hordelymus europaeus*, *Dactylis polygama*, *Trifolium rubens*, *Digitalis lutea*).

▪ Le site, entièrement forestier, couvre donc **1062,54** hectares, surface calculée par SIG (système cartésien).

▪ La carte du site Natura 2000 et la localisation des forêts communales se trouve en annexe ci-contre.

2-3. SERVICES GESTIONNAIRES

La gestion des forêts du site de Gondrecourt est assurée par les services suivants de l'Office National des Forêts :

- **Direction Territoriale Lorraine** (ancienne Direction Régionale de Lorraine) à Nancy,

- **Agence de Bar-le-Duc** (ancien Service départemental de la Meuse),

- **Unité Territoriale de Gondrecourt** (anciennes Divisions de Bar-Ligny et de Commercy-Vaucouleurs, Groupes techniques de Gondrecourt et de Maxey-sur-Vaise).

3- DESCRIPTION DES HABITATS

3-1. BIOGEOGRAPHIE et PHYTOGEOGRAPHIE

- Données climatiques.

La pluviométrie moyenne annuelle se situe entre 950 et 1000 mm d'eau par an (période 1971-1990), avec des fluctuations comprises entre 1300 mm (en 1958) et 570 mm en 1953.

La température moyenne annuelle est de 9° (perte de 1° par rapport à Bar-le-Duc).

- Suivant le découpage des régions naturelles de l'IFN (carte de la page précédente), le site Natura 2000 des forêts de Gondrecourt se trouve dans le domaine biogéographique continental.

- La flore confirme cette position biogéographique, car elle possède une forte proportion d'éléments d'Europe continentale (= médio-européens), complétée des éléments sub-montagnards dans les vallons froids :

→ **Eléments continentaux ou médio-européens** (tendance méditerranéenne = #).

Cette flore est particulièrement bien représentée sur le site : l'**Anémone fausse Renoncule** (*Anemone ranunculoides*), l'**Asaret** (*Asarum europaeum*), la **Céphalanthère rouge #** (*Cephalanthera rubra*), le **Dactyle souple** (*Dactylis polygama*), l'**Epine-vinette #** (*Berberis communis*), l'**Epipactis de Müller** (*Epipactis muelleri*), l'**Euphorbe douce** (*Euphorbia dulcis* subsp. *purpurata*), l'**Euphorbe verruqueuse** (*Euphorbia brittingeri*), la **Filipendule** (*Filipendula vulgaris*), le **Fraisier vert** (*Fragaria viridis*), la **Laîche des montagnes** (*Carex montana*), le **Laser à larges feuilles** (*Laserpitium latifolium*), la **Mélique penchée** (*Melica nutans*), l'**Oeillet des Chartreux** (*Dianthus carthusianorum*), l'**Orge d'Europe** (*Hordelymus europaeus*), la **Phalangère rameuse** (*Anthericum ramosum*), la **Pulmonaire des montagnes** (*Pulmonaria montana*), la **Pulmonaire obscure** (*Pulmonaria obscura*), le **Sceau de Salomon odorant** (*Polygonatum officinale*), la **Scille à deux feuilles** (*Scillia bifolia*), la **Valériane officinale** (*Valeriana officinalis* subsp. *collina*), la **Violette étonnante** (*Viola mirabilis*).

→ **Eléments sub-montagnards** (à tendance atlantique = @ ou continentale = *).

Les éléments d'affinités montagnardes, assez nombreux dans les boisements de Gondrecourt, sont essentiellement localisés sur les versants nord et dans les dépressions froides. Ce sont en général des plantes présentant un grand intérêt patrimonial pour la Lorraine : l'**Aconit tue-loup** (*Aconitum vulparia*), l'**Actée en épi** (*Actaea spicata*), l'**Alchémille vert jaunâtre** (*Alchemilla xanthochlora*), l'**Alisier blanc** (*Sorbus aria*), la **Cardamine impatiente** (*Cardamine impatiens*), la **Dentaire** (*Cardamine heptaphylla*), l'**Epiaire des Alpes** (*Stachys alpina*), l'**Erable plane*** (*Acer platanoides*), la **Fougère dilatée@** (*Dryopteris dilatata*), le **Groseillier des Alpes*** (*Ribes alpinum*), la **Lathrée écaillée@** (*Lathraea squamaria*), la **Nivéole** (*Leucojum vernum*), l'**Orme de montagne** (*Ulmus glabra*), la **Renoncule à feuilles de Platane** (*Ranunculus platanifolius*), le **Tabouret des montagnes** (*Thlaspi montanum*), le **Tilleul à grandes feuilles** (*Tilia platyphyllos*).

La pelouse calcaire de la Plaine des Grands Chiens héberge également le **Genêt ailé** (*Chamaespartium sagittale*) et le talus des Roises la **Germadrée des montagnes** (*Teucrium montanum*).

→ **Eléments sub-méditerranéens.**

Comme dans toutes les forêts du département de la Meuse, ils sont peu nombreux : l'**Alisier torminal** et ses hybrides (*Sorbus torminalis*), le **Cerisier de Ste-Lucie** (*Prunus mahaleb*), le **Cormier** (*Sorbus domestica*), le **Grémil bleu-pourpre** (*Lithospermum purpureocaeruleum*), le **Limodore à feuilles avortées** (*Limodorum abortivum*).

3-2. DESCRIPTIONS ET INVENTAIRES PASSES

3-2.1. Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Sur le territoire du site Natura de Gondrecourt, six fiches **Z.N.I.E.F.F.** ont été rédigées entre 1985 et 1987 :

- n° 00010017, Vallée du Vaurond,
- n° 00010018, La Combe ste-Marie,
- n° 00010019, Vallon de Gondrecourt,
- n° 00010021, Plaine aux Chiens (= Plaine des Grands Chiens),
- n° 00010041, Coteaux de la vallée de l'Ognon,
- n° 00010044, Les Clairs Chênes, Bertheleville, Bois le Faye.

3-2.2. Espaces Naturels Remarquables de Lorraine

Le site Natura 2000 de Gondrecourt est concerné par 3 fiches de l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles (**E.N.S.**) réalisé en 1999 par le Conservatoire des Sites Lorrains pour le Conseil Général de la Meuse :

- n° **55F09**, massif forestier de Gondrecourt (1938 ha), considéré comme l'un des sites majeurs pour le département → **intérêt européen**.

- n° **55F35**, coteaux de la vallée de l'Ognon (60 ha) → **intérêt régional** : Aconit tue-loup, Centaurée des montagnes, Épipactis de Müller, Jonquille, Lathrée écailleuse, Nivéole,

- n° **55P56**, coteau des Roises (15,1 ha) → **intérêt régional** : Anémone pulsatille, Germandrée petit chêne, Serpolet couché, Céphalanthère rouge, Orchis pyramidal, Épipactis à petites feuilles, Gélinotte.

3-3. INVENTAIRE DES HABITATS

Pour obtenir une description détaillée des habitats (surface, contenu, etc.), il convient de se reporter aux fiches du chapitre 7. Le tableau de l'annexe I reprend également un certain nombre de données.

3-3.1. Habitats prioritaires

Les habitats prioritaires ne sont représentés que par les vestiges de pelouses calcaires :

code EUR 15	% de la surface du site	habitat (référence : CORINE biotopes)
6210 : PELOUSES SECHES SEMI-NATURELLES ET FACIES D'EMBUISSONNEMENT SUR CALCAIRES	3,5 %	34.3227 - Mésobromion du bassin parisien jurassique
	1,2 %	34.3325 - Xérobromion du bassin parisien jurassique
total :	4,7 %	

3-3.2. Habitats d'intérêt communautaire

11 habitats d'intérêt communautaire relèvent également de la directive Habitats :

code EUR 15	% de la surface du site	habitat (référence : CORINE biotopes)
3100 : EAUX DORMANTES	non calculée	22.5 – Masses d'eau temporaires
3260 : EAUX COURANTES		24.16 - Cours d'eau intermittents
5130 : FORMATIONS DE GENEVRIER SUR LANDES OU PELOUSES CALCAIRES	0,2 %	31.88 - Fruticée à Genévrier commun
9130 : HETRAIES DE L'ASPERULO-FAGETUM	4,4 %	41.1312 - Hêtraie neutrocline à Mélisque
		41.133 - <i>Dentario heptaphyllidi-Fagetum</i>
9150 : HETRAIES CALCICOLES A CEPHALANTHERES	6,1 %	41.161 – Hêtraie à Laïches (<i>Carici-Fagetum</i>)
9160 : CHENAIES-CHARMAIES SUBATLANTIQUES ET MEDIOEUROPEENNES	84,3 %	41.231 - Frênaie-Chênaie pédonculée sur argiles à Arum
		41.232 - Frênaie-Chênaie à Corydales (+ Aconit tue-loup ou Nivéole)
		41.233 - Frênaie-Chênaie à Ail
		41.243 - Chênaies-Charmaies méso-xérophiles sur calcaire (<i>Scillio-Carpinetum</i>)
		41.27 - Chênaies-Charmaies calciphile (<i>Antherico-Carpinetum</i>)
total :	95,0 %	

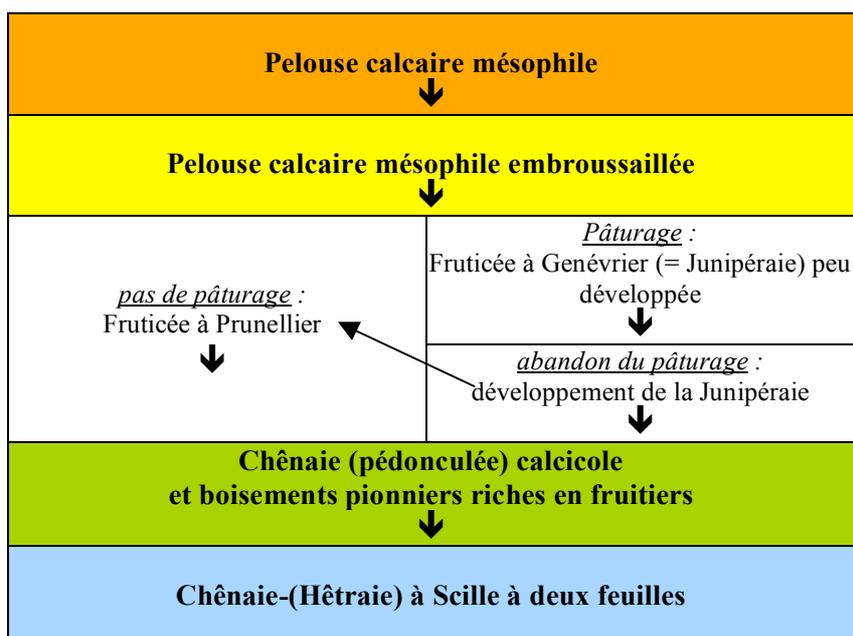


Plaine des Grands Chiens en septembre 2002 : boisements de Genévrier commun sur pelouse calcaire mésophile (CORINE biotopes 31.88). Au premier plan, pelouse calcaire à Brachypode penné, puis formations de Genévrier, puis Chênaie (Hêtraie) à Scille à deux feuilles.

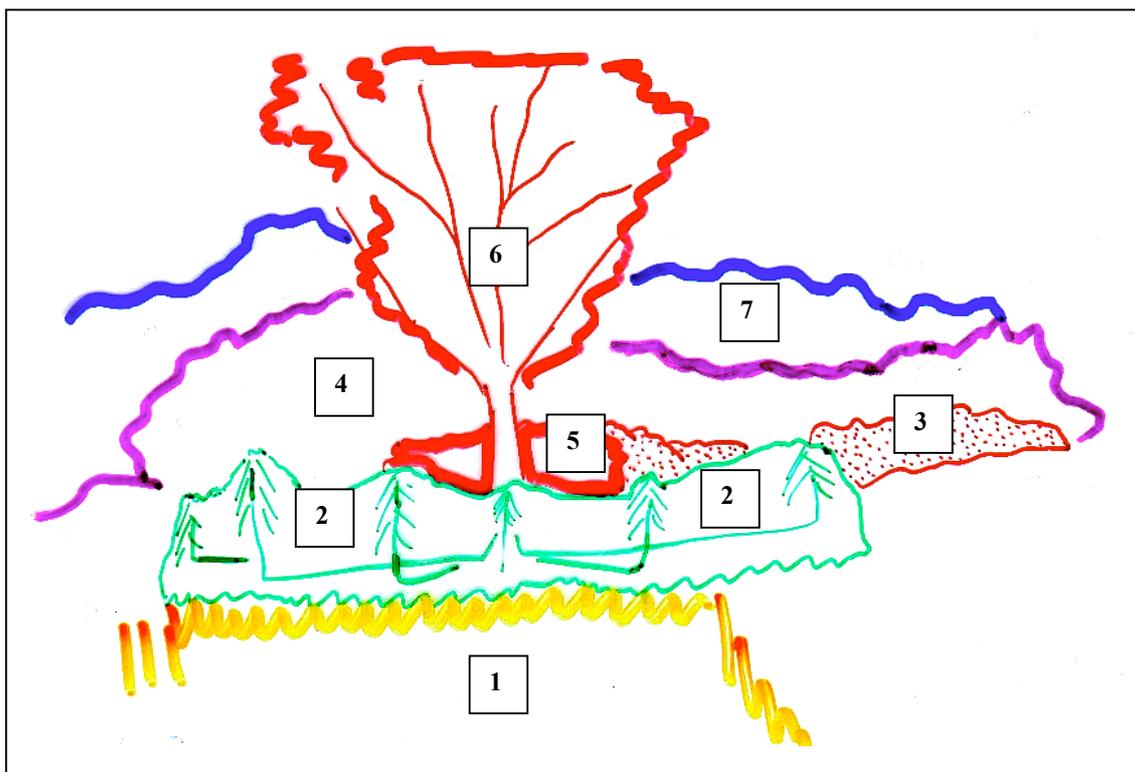


Zoom sur la vue précédente : dynamique régressive des boisements de Genévrier. A droite, Genévrier âgé déraciné lors de la tempête de 1999. Au centre, réitération d'un Genévrier après effondrement naturel des ramifications, et implantation, au centre de la Junipéraie, d'un Alisier torminal.

- Évolution de la flore du plateau de la Plaine des Grands Chiens, sur 100 à 150 ans minimum :



- Illustration de cette évolution naturelle à partir de la photo ci-contre :



Dynamique régressive des boisements de Genévrier (passage de la pelouse à un boisement mature) : 1, pelouse calcaire mésophile, 2, réitération d'un Genévrier après effondrement des ramifications, 3, buisson de Prunier noir, 4, Junipéraie, 5, démarrage de rejets de souche après effondrement du Genévrier qui gagnait le pied de l'arbre, 6, implantation d'un Alisier torminal dans la Junipéraie, 7, boisements de Chênes et de Hêtre.

3-3.3. Autres habitats

Trois (à quatre) habitats ne sont pas concernés par la directive européenne :

habitat	% de la surface du site	Codes CORINE biotopes
PLANTATIONS *	3,6 %	83.3111 : Plantations de Mélèze 83.3122 : Plantations de Pins exotiques
EMBROUSSAILLEMENT DE PELOUSES CALCAIRES	1,0 %	31.81211 - Fruticée à Prunellier et Troène du <i>Berberidion</i> (+ 34.42 – Lisières forestières du <i>Trifolion medii</i>)
total :	4,6 %	

* Remarque au sujet des reboisements de résineux : ne sont pris en compte que les reboisements récents. En effet, les reboisements anciens de Pins, en bonne partie détruits pendant la tempête de 1999, présentent actuellement une végétation de boisement de feuillus autochtones.

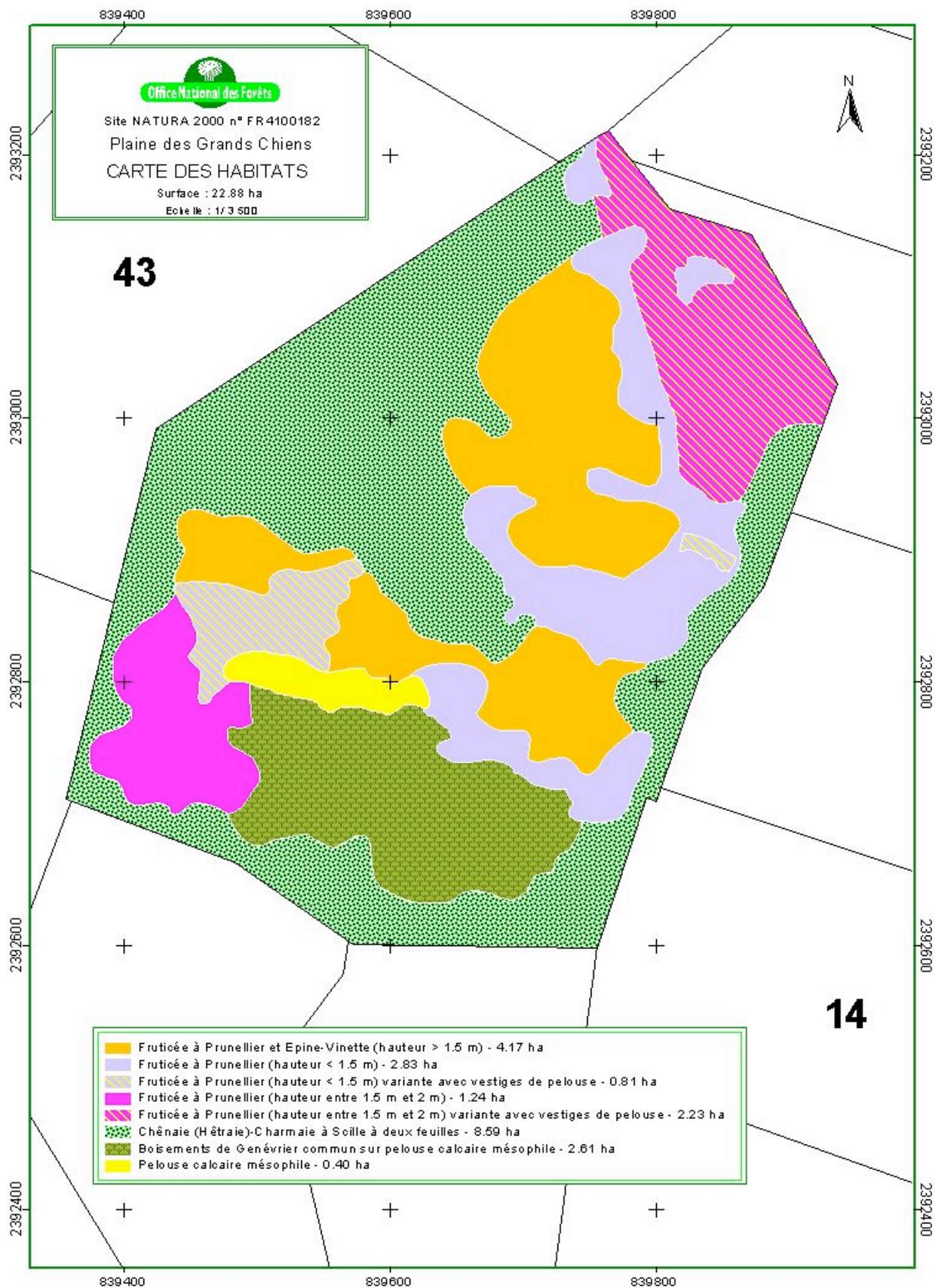
3-4. CARTOGRAPHIE DES HABITATS

3-4.1. Résultats cartographiques

Les habitats et certains faciès d'habitats, notamment de fonds de vallon à floraison vernale remarquable sont reportés sur le plan ci-contre.

3-4.2. Correspondance habitats → stations forestières

Pour établir un lien entre la typologie phytoécologique forestière et les codes européens CORINE biotopes, un tableau de conversion est présenté en fin de document, en annexe I.



4- FLORE ET FAUNE

4-1. FLORE

4-1.1. Végétaux protégés

Une dizaine de plantes bénéficient d'une protection, ce qui est remarquable pour un site de la plaine lorraine :

▪ Protection nationale.

L'**Aster amelle** (*Aster amellus*) est présent en forêt communale de Gondrecourt, sous forme d'une petite population de 50 à 100 pieds (en septembre 2002) en lisière des boisements pionniers de Pin sylvestre du coteau de Chamgrapas, en forêt communale de Gondrecourt.

En Lorraine, cet Aster est assez strictement localisé entre la Meuse et la Moselle : la station de Gondrecourt constitue une des rares données à l'ouest du fleuve Meuse.

▪ Protection régionale.

Huit espèces végétales sont protégées en Lorraine :

- le **Cytise pédonculé** (*Cytisus decumbens*),
- l'**Épipactis à petites feuilles** (*Epipactis microphylla*),
- l'**Épipactis de Müller** (*Epipactis muelleri*),
- la **Filipendule** (*Filipendula vulgaris*),
- le **Gaillet de Fleurot** (*Galium fleurotii* var. *fleurotii*),
- le **Limodore à feuilles avortées** (*Limodorum abortivum*),
- la **Nivéole** (*Leucojum vernum*),
- le **Tabouret des montagnes** (*Thlaspi montanum*),

À cette liste, il serait possible d'ajouter quatre à cinq espèces non localisées, signalées dans l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles de la Meuse :

- la **Centauree des montagnes** (*Centaurea montana*), dans la vallée de l'Ognon,
- le **Crépis en rosette** (*Crepis praemorsa*),
- la **Gentiane croisette** (*Gentiana cruciata*),
- et la **Germandrée scordium** (*Teucrium scordium*), connue d'Horville-en-Ornois, hors Natura 2000.

Le **Thésion à feuilles de lin** (*Thesium linifolium*), signalé il y a quelques années sur la Côte Noisette (ENS 55P42), est à rechercher sur les coteaux secs des bois clairiérés de Gondrecourt.

▪ Protection départementale.

Elle ne concerne que le **Renoncule à feuilles de Platane** (*Ranunculus platanifolius*).

▪ **Remarque** : la présence de la **Violette des montagnes** (*Viola canina* subsp. *montana*) n'a pas pu être confirmée lors des prospections de terrain de 2002 (se référer à l'article mentionné en bibliographie).

4-1.2. Végétaux dont la cueillette est réglementée

La cueillette de la Jonquille (*Narcissus pseudonarcissus*) est réglementée par l'Arrêté préfectoral de la Meuse du 26 décembre 1990, article 1er :

«en tout temps et sur tout le territoire du département, il est interdit de prélever les parties souterraines des spécimens sauvages appartenant à l'espèce suivante : *Narcissus pseudonarcissus*».

4-1.3. Estimation des populations de plantes protégées

Les estimations sont réalisées pour les espèces dont les stations sont clairement localisées, et dans les limites actuelles du site Natura 2000 :

Plantes protégées	espèce vulnérable	nombre de pieds en 2002 (estimations)	populations localisée sur carte en annexe
<i>Aster amellus</i>	oui	50 à 100	Chamgrapas
<i>Cytisus decumbens</i>	oui	20	Chamgrapas
<i>Epipactis microphylla</i>	oui	10	Les Roises
<i>Epipactis muelleri</i>	non	15	Les Roises
<i>Filipendula vulgaris</i>	oui	plus de 100	Gondrecourt + Plaine des G. Chiens
<i>Galium fleurotii</i> var. <i>fleurotii</i>	oui	15	Les Roises
<i>Limodorum abortivum</i>	oui	15	Les Roises
<i>Leucorum vernum</i>	non	plusieurs centaines	oui
<i>Ranunculus platanifolius</i>	non	plusieurs centaines	oui
<i>Thlaspi montanum</i>	non	plusieurs centaines	oui
Récolte réglementée			
<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	non	plusieurs milliers	oui

Le statut précis de ces espèces est détaillé dans l'annexe II, en fin de document.

4-1.4. Essences forestières

Les arbres suivants présentent un intérêt patrimonial :

Essence forestière	statut lorrain	vulnérabilité	site de Gondrecourt			
			<i>Hêtraie-Chênaie mésoxérophile sur calcaire à Laïches</i>	<i>Hêtraies-Chênaies à Asperule et Mélique uniflore</i>	<i>Chênaies calcicoles</i>	<i>Frênaie-Chênaie pédonculée de fond de vallon</i>
Alisier blanc	rare	peu vulnérable	fréquent		peu fréquent	rare
Alisier hybride	très rare	vulnérable (1)	très rare		très rare	très rare
Alisier torminal	rare	vulnérable (1)	fréquent	rare	peu fréquent	rare
Bouleau pubescent	rare	peu vulnérable	rare			
Cormier	très rare	vulnérable (1)	rare		rare	
Erable plane	rare	peu vulnérable		peu fréquent	peu fréquent	peu fréquent
Orme de montagne	très rare	en forte régression			rare	rare
Poirier sauvage	très rare	vulnérable (1)	très rare	très rare	très rare	très rare
Tilleul à grandes feuilles	assez rare	vulnérable (2)	peu fréquent		peu fréquent	fréquent

(1) fruitiers disséminés : le suivi est souhaitable, avec l'aide des inventaires forestiers d'aménagement.

(2) essence forestière touchée par la graphiose.

4-1.5. Bilan floristique

La flore constitue le point fort de ce site, avec 10 (minimum) à 15 plantes protégées et plus d'une cinquantaine de végétaux présentant un intérêt biologique pour la Lorraine.

4-2. FAUNE

On ne dispose d'aucune étude spécifique à cette partie des plateaux calcaires. Les premières recherches entomologiques, menées en 2001 dans le cadre de la rédaction du document d'objectifs, ne sont qu'embryonnaires.

4-2.1. Résultats de l'étude entomologique de 2001

▪ L'étude d'Evelyne Carrières : « *Contribution à l'inventaire de l'entomofaune du site Natura 2000 de Gondrecourt-le-Château (55)* » met en évidence une entomofaune marquée par la présence de quelques espèces montagnardes. Ce constat conforte les données botaniques (se reporter au chapitre 3-1).

▪ Résultats synthétiques de l'étude :

famille et informations fournies	page	gestion recommandée
a) Coléoptères		
<i>Carabeidés</i>		
Une espèce de Carabe des forêts de montagne (<i>Cychrus attenuatus</i>)	12	Se reporter aux mesures générales pour la protection des sols
b) Diptères		
<i>Syrphidae</i>		
Une espèce saproxylique d'importance internationale ? : <i>Caliprobola speciocia</i> (1) et deux espèces d'intérêt majeur pour la Lorraine : <i>Ferdinandea ruficornis</i> (1) et <i>Xanthogramma laetum</i> (2).	10	(1) : petites quantités de bois mort à maintenir sur pied ou au sol (2) : conserver le caractère naturel des ruisseaux
c) Lépidoptères		
Espèces intéressantes : <i>Apamea epomidion</i> , <i>Apamea illyria</i> , <i>Carterocephalus palaemon</i> , <i>Cupido minimus</i> , <i>Epirrhoe rivata</i> , <i>Pareulype herberata</i> .	12	Maintenir des zones ouvertes (se reporter à la gestion des pelouses calcaires) ou des accotements fauchés tardivement

▪ Cette étude peut être consultée à l'Agence ONF de Bar-le-Duc. Elle constitue une première base de données qu'il conviendra de compléter ultérieurement (nécessité de mener de telles études sur une période de deux à trois ans minimum).

4-2.2. Lépidoptères ou Papillons

Les connaissances trop fragmentaires dans ce domaine de l'entomologie ne permettent pas actuellement de quantifier l'intérêt lépidoptérologique du site. Des recherches complémentaires seraient donc nécessaires pour conclure sur l'intérêt du site.

Espèces intéressantes capturées dans un piège Malaise lors de l'étude 2001 d'Evelyne Carrières : *Carterocephalus palaemon* (chenille sur graminées), *Epione repandaria* (chenille sur *Alnus*, *Populus*, *Prunus*), *Callimorpha dominula* (chenille sur *Lamium*, *Lonicera*, *Myosotis*, *Rubus*).

4-2.3. Grenouilles, Reptiles et Lézards

La faune connue ne comporte que des espèces de boisements froids :

- l'**Orvet** (*Anguis fragilis*), discret mais relativement fréquent,
- la **Couleuvre à collier** (*Natrix natrix*), assez fréquente, notamment à proximité des plans d'eau,
- le **Lézard vivipare** (*Lacerta viviparia*), assez fréquent dans les boisements ouverts et le long des accotements routiers (Les Roises par exemple).

La **Grenouille rousse** (*Rana temporaria*) peut occasionnellement se reproduire dans les ornières de rouages d'engins de débardage : notée dans la ligne de parcelles 41-42 en forêt communale de Gondrecourt et dans la Mare du grand Fouillot en forêt domaniale du Vau.

4-2.4. Mammifères

✧ espèces fréquentes.

- le **Chevreuil** (*Capreolus capreolus*). Population estimée à environ 10 couples à l'hectare; il peut poser des problèmes aux sylviculteurs,
- le **Renard** (*Vulpes vulpes*). Ses populations sont actuellement en augmentation,
- le **Sanglier** (*Sus scrofa*). Importantes populations soumises à un plan de chasse.

✧ espèces relativement fréquentes.

- le **Blaireau** (*Meles meles*), quelques terriers importants à l'intérieur du massif,
- le **Chat sauvage** (*Felis silvestris*), bien présent sur l'ensemble du massif,
- le **Hérisson d'Europe** (*Erinaceus europaeus*),
- la **Martre** (*Martes martes*).

✧ espèces assez rares à rares ou très discrètes.

- l'**Ecureuil** (*Sciurus vulgaris*),
- l'**Hermine** (*Mustela erminea*), dont les populations sont très difficiles à estimer,
- le **Lièvre** (*Lepus capensis = europaeus*),
- La **Belette** (*Mustela nivalis*) est présente en lisière de boisements.

4-2.5. Oiseaux forestiers

▪ Passereaux et fringilles relativement fréquents.

Les passereaux et fringilles constituent le « fond ornithologique forestier » : Gros bec, Pinson, Bouvreuil, Mésanges, ainsi qu'un certain nombre de sylvidés comme la Fauvette à tête noire, les Pouillots véloce et fitis et certains turdidés comme les Grives draine et musicienne.

Le Roitelet huppé, le Roitelet triple-bandeau, le Pouillot siffleur sont relativement bien représentés dans les taillis-sous-futaie âgés.

▪ Rapaces les plus fréquents.

La **Buse variable** et la **Bondrée apivore** sont les seuls rapaces forestiers connus. En lisière de massif forestier, on trouve assez fréquemment l'**Épervier d'Europe** et le **Milan noir**.

▪ **Espèces remarquables** et/ou relevant de la directive Oiseaux (O), dont la présence a été vérifiée ces cinq dernières années.

- (O) l'**Alouette lulu** (*Lulula arborea*). Connue dans les plantations de Gondrecourt (secteur des parcelles 31 à 42),

- (O) le **Milan royal** (*Milvus milvus*). Sans doute en régression, comme dans le reste du département,

- (O) le **Pic noir** (*Dryocopus martius*). Fréquent sur le site.

- (O) le **Pic mar** (*Dendrocopos medius*). Assez fréquent dans les boisements riches en vieux Chênes,

- le **Pic épeichette** (*Dendrocopos minor*). Assez fréquent en lisière de boisement et dans les boisements clairiérés,

- le **Pouillot de Bonelli** (*Phylloscopus bonelli*). Très rare, un chanteur cantonné en avril 2002 dans les bois privés des Roises (anciennes vignes), en versant sud, près du site N 2000, à rechercher dans les jeunes boisements communaux des Roises.

▪ Espèces remarquables à rechercher.

Pour ces espèces, on ne dispose actuellement d'aucun indice fiable de reproduction sur le site :

- (O) la **Cigogne noire** (*Ciconia nigra*). Observée en période de migration. La nidification de cette espèce très discrète est envisageable, notamment dans les vallons peu accessibles.

- (O) le **Busard St-Martin** (*Circus cyaneus*). Nicheur à priori disparu. Dans les années 70-80, ce rapace nichait dans les jeunes plantations de grande surface. Cette espèce est susceptible de se reproduire de nouveau dans les zones de chablis de 1999.

- (O) la **Gélinotte** (*Bonasa bonasia*). Considérée disparue sur le site (pas d'information postérieure aux années 80).

4-2.6. Espèces des annexes des directives européennes

▪ Directive Habitats.

Le site de Gondrecourt, sans milieu humide, héberge peu d'espèces animales de la directive Habitats :

annexe	nom latin	espèce	répartition à l'intérieur du site		
			milieux	statut	
DIRECTIVE HABITATS					
II	<u><i>Cottus gobio</i></u>	Chabot	petits ruisseaux	statut inconnu (doit remonter dans les cours d'eau rapides en hiver et au printemps)	?
IV	<i>Felis silvestris</i>	Chat sauvage	massif forestier	fréquent	X

▪ Directive Oiseaux.

Concernant les oiseaux, les informations très fragmentaires disponibles ne permettent pas de réaliser un diagnostic complet :

DIRECTIVE OISEAUX					
I	<i>Lulula arborea</i>	l'Alouette lulu	jeunes boisements enherbés	très rare (Gondrecourt)	X
I	<u><i>Aegolius funereus</i></u>	<u>Chouette de Tengmalm</u>	boisements mûres	à confirmer	(X ?)
I	<u><i>Bonasa bonasia</i></u>	<u>Gélinotte</u>	boisements ouverts	donnée de 1980 non actualisée	(X ?)
I	<u><i>Ciconia nigra</i></u>	<u>Cigogne noire</u>	massif forestier	uniquement en migration	O
I	<u><i>Circus cyaneus</i></u>	<u>Busard St Martin</u>	très jeunes reboisements, plantations	disparu ?	(X ?)
I	<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	boisements clairié des Roises	rare	O
I	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	massif forestier	assez fréquente	X
I	<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	massif forestier	fréquent	X
I	<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	massif forestier	fréquent	X

Légende des deux tableaux :

X = se reproduit sur le site

O = simplement observé sur le site, (notamment en période de migration), sans preuve de nidification

les espèces dont le statut reste à préciser sont soulignées

(X ?) = donnée ancienne à confirmer

? = à confirmer

4-2.7. Bilan faunistique

Le massif forestier de Gondrecourt, très mal connu sur le plan faunistique, ne semble pas constituer un site de premier plan pour la faune. Il reste cependant des incertitudes, notamment concernant l'importance de l'entomofaune à caractère montagnard et la présence de la Gélinotte et de la Chouette de Tengmalm à confirmer ou à infirmer.

5. GESTION ANCIENNE et ACTUELLE

5-1. GESTION ANCIENNE

Toutes les forêts concernées bénéficient, depuis plusieurs années, d'un aménagement de conversion des taillis-sous-futaie en futaie régulière.

5-2. MESURES DE PROTECTION ET GESTION EN COURS

- Toutes les forêts communales bénéficient du Régime forestier, qui constitue la seule mesure en faveur de l'environnement.

- Toutes les forêts possèdent un aménagement de conversion en futaie (passage du taillis-sous-futaie à la futaie), devenu caduque suite à la tempête de décembre 1999. Ces aménagements forestiers sont en cours de réactualisation.

5-3. PRODUCTION LIGNEUSE

- En fonction de l'importance des placages de limons sur les sols calcaires (en général localisés sur plateaux, donc en grande partie exclus du site N. 2000), la production forestière du massif de Gondrecourt se distingue par une qualité souvent très moyenne des Chênes sessile et pédonculé, une qualité moyenne à bonne du Hêtre, et surtout par la présence des Alisiers (terminal, blanc et hybride).

- Les Alisiers torminaux et hybrides, qui ne représentent en moyenne que 1 à 2 % en moyenne des volumes de la futaie de ce massif forestier, ont cependant produit un revenu important ces dernières années.

5-4. CHASSE ET PÊCHE

Pratiquée en battues et à l'approche, celle-ci ne pose aucun problème pour la gestion patrimoniale du site. Le Sanglier pourrait toutefois poser des problèmes pour la flore si la progression des populations n'était pas stoppée dans les années à venir.

B) ANALYSE ECOLOGIQUE, HIERARCHISATION DES ENJEUX, OBJECTIFS

6-1. RELATIONS DYNAMIQUES ENTRE LES HABITATS

Schématiquement, les successions végétales sont les suivantes sur le site de Gondrecourt, en partant des zones ouvertes : les Roises pour partie, la Plaine des Grands Chiens et les coteaux de Chamgrapas, parcourues par des troupeaux d'herbivores au début du siècle précédent :

		Habitats et → relations dynamiques				
âge de la végétation (approximatif)	topographie	Sols calcaires superficiels, exposition sud	Sols calcaires argileux et /ou limoneux	intérêt biologique		
0	talus décapé	34.3325 pelouse calcaire écorchée mésoxérophile (talus des Roises) ↓		très élevé		
?	Plateau et versant sud	34.3227 Pelouse calcaire mésophile (Chamgrapas) ↓	34.3227 Pelouse calcaire mésophile (Plaine des Grands Chiens, les Roises) ↓	élevé		
10 à 50		+ lisières mésoxérophiles (34.41) ↓	Pelouse calcaire mésophile embroussaillée + lisières mésophiles (34.42) ↓	élevé		
+ 100 ?		83.31 <u>Reboisements naturels ou artificiels</u> (Pins, Mélèze d'E.) ↓		<u>pâturage</u> ↓ 5130 Fruticée à Genévrier ↓	élevé	
10 à 50		↓ ↓		<u>reboisements naturels récents</u> ↓		
Boisements mûres		Fonds de vallon		31.8 Fruticée à Prunellier ↓	31.8 Fruticée à Epine-vinette ↓	faible
			9150 : Hêtraie à Céphalanthères	9130 Hêtraies-Chênaies à Aspérule + 9160 Chênaies calcicoles		variable
			9160 Chênaies calcicoles	variable		

6-2. NIVEAUX DE CONSERVATION ET VULNERABILITE DES HABITATS

▪ Niveau de conservation et vulnérabilité des habitats d'intérêt communautaire :

EUR 15	niveau de conservation	vulnérabilité de l'habitat	facteurs d'altération possibles naturels (soulignés = constatés)	facteurs d'altération possibles anthropiques (soulignés = constatés)
Habitats prioritaires				
▪ 6210 : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	moyen à → mauvais	très forte	→ <u>boisements naturels</u>	reboisements artificiels
Habitats d'intérêt communautaire				
▪ 9130 : Hêtraies à Mélisque ou à Dentaire	bon	moyenne		▪ perte de la diversité en ligneux : reboisements résineux, <u>plantations feuillues artificielles monospécifiques (+ problème d'origine des plants)</u> ▪ intensification du réseau routier empierré, notamment dans les fonds de vallon biologiquement riches ▪ création de pistes
▪ 9150 : Hêtraie xérophile sur calcaire (à Céphalanthères)	bon	moyenne		
▪ 9160 : Chênaie-Charmaie à Scille à deux feuilles : Chênaie pédonculée-Frênaie de fond de vallon	bon (localement moyen)	faible		
▪ 5130 : Formations de Genévrier sur landes ou pelouses calcaires	moyenne	très forte	<u>boisements naturels feuillus</u>	reboisements artificiels
▪ 3100 : Mare forestière du Grand Fouillot	mauvais	moyenne	<u>fuite d'origine karstique ?</u>	agrainage de Sangliers
▪ 3260 : Ruisseaux rapides à <i>Fontinalis antipyretica</i>	bon	faible		redressement ou modification des cours d'eau (peu probable)

▪ Facteurs naturels complémentaires d'altération ou d'évolution des habitats.

Aux éventuelles menaces ou atteintes constatées pour lesquelles des mesures peuvent être envisagées, il convient d'ajouter la disparition des vieux Ormes (de montagne = *Ulmus glabra* et champêtre = *Ulmus campestris*), en grande partie éliminés par la graphiose, et les peuplements forestiers localement détruits par la tempête de 1999.

▪ Aspects positifs de la gestion actuellement pratiquée.

- Les ruisseaux naturels et les fonds de vallon n'ont jamais fait l'objet, à une époque récente, de modification de tracé,
- Les essences forestières sont en général relativement diversifiées,
- Le site Natura 2000 des forêts de Gondrecourt n'est pas concerné par de grands reboisements résineux.

6-3. HIERARCHISATION DES HABITATS

▪ Les habitats du site de Gondrecourt peuvent être classés en quatre niveaux d'intérêt patrimonial, reportés sur la carte ci-contre.

EUR15	type de milieu	habitat (CORINE biotopes)	surface (ha)	% surface
-------	----------------	---------------------------	--------------	-----------

niveau 1 : habitat prioritaire, intérêt botanique très important

6210	Pelouses calcaires mésoxérophiles	34.3325 - Xérobromion du bassin parisien jurassique	3,4	3,5
	Pelouses calcaires mésophiles	34.3227 - Mésobromion du bassin parisien jurassique (+ 34.41 <i>Geranion sanguinei</i> et 34.42 <i>Trifolion medii</i> non individualisés)	1,3	1,2
niveau 1 :			4,7	0,4

niveau 2 : habitat d'intérêt communautaire, intérêt botanique important

3100	Mare forestière	22.5 – Masses d'eau temporaires	0,2	0
3260	Ruisseau rapide intermittent à <i>Fontinalis antipyretica</i>	24.16 - Cours d'eau intermittents	non calculée	
5130	Boisements de Genévrier sur pelouse calcaire mésophile	31.88 - Fruticée à Genévrier commun	2,6	0,2
9130	Hêtraie à Dentaire	41.133 - <i>Dentario heptaphyllidi-Fagetum</i>	1,7	0,2
9150	Hêtraie mésoxérophile à Laïches	41.161 - <i>Cephalanthero-Fagenion</i> : Hêtraie à Laïches (<i>Carici-Fagetum</i>)	64,6	6,1
9160	Frênaie-(Erablaie)-Chênaie pédonculée de fond de vallon froid à Nivéole	41.232 - Frênaies-Chênaies à Corydales	39,0	8,3
	Frênaie-(Erablaie)-Chênaie pédonculée de fond de vallon froid à Aconit			
	Frênaie-(Erablaie)-Chênaie pédonculée de fond de vallon à Ail des ours	41.233 - Frênaies-Chênaies à Ail		
	Chênaie-(Hêtraie)-Charmaie à Scille à deux feuilles, faciès à Jonquille	41.243 - Chênaies-Charmaies méso-xérophiles sur calcaire (<i>Scillio-Carpinetum</i>)	48,7	
niveau 2 :			156,8	14,8

niveau 3 : habitat d'intérêt communautaire, intérêt botanique moyen à faible

9130	Hêtraie-Chênaie sessile neutrophile (sur limons)	41.1312 - Hêtraie neutrocline à Mélisque	45,5	4,3
9160	Frênaie-Chênaie pédonculée sur argiles à Arum	41.231 - Frênaies-Chênaies à Arum	66,9	6,3
	Chênaie-(Hêtraie)-Charmaie à Scille à deux feuilles	41.243 - Chênaies-Charmaies méso-xérophiles sur calcaire (<i>Scillio-Carpinetum</i>)	726,2	68,4
	Chênaie pédonculée pionnière sur sol calcaire mésophile	41.27 - Chênaies-Charmaies calciphile (<i>Antherico-Carpinetum</i>)	13,8	1,3
(ex. 9150)	Boisements de Pins et de Mélèze d'Europe	83.3111 : Plantations de Mélèze + 83.3122 : Plantations de Pins exotiques	37,3	3,5
niveau 3 :			889,7	83,8

niveau 4 : autres habitats, intérêt botanique ou faunistique faible

	Fruticée à Prunellier, Troène et/ou Epine-vinette	31.812 : <i>Berberidion</i> 31.81211 - Fruticée à Prunellier et Troène	11,3	1,0
niveau 4 :			11,3	1,0

▪ La hiérarchisation proposée, valable uniquement dans les limites du site de Gondrecourt, ne prend pas en compte l'état de conservation des habitats (en général bon), ni la vulnérabilité des habitats, cette dernière réduite au minimum après application des mesures Natura 2000.

6-4. PROBLEMATIQUE ENVIRONNEMENTALE

Il s'agit de concilier les activités forestières et touristiques avec la nécessité de maintenir la biodiversité floristique des pelouses calcaires relictuelles, des versants sud à flore thermophile et des vallons froids, habitats qui ne représentent que 15 % environ de la surface du site.

6-5. OBJECTIFS A ATTEINDRE

Les principaux objectifs sont :

- la **préservation des habitats remarquables** (Pelouses calcaires, Fruticée à Genévrier commun, Hêtraie mésoxérophile à Laïches, Frênaie-Erable-à-Chêne à pédonculée de fond de vallon froids à Aconit tue-loup ou Nivéole),
- la **préservation des plantes rares**,
- la **vulgarisation des connaissances** du site, notamment auprès des communes concernées,
- et éventuellement la garantie d'une certaine quiétude pour la faune, dans le cas où la Gêlinotte serait retrouvée.

C) PROPOSITIONS DE GESTION

7. FICHES HABITATS

Les fiches habitats rassemblent la description et la gestion de chaque habitat.

7-1. HABITATS PRIORITAIRES

7-1.1. Les pelouses calcaires (EUR 15 : 6210)

La pelouse calcaire écorchée mésoxérophile (CORINE biotopes 34.3325, Xerobromion du bassin parisien jurassique)

✓ **Surface** insignifiante : moins de 1 ha.

✓ **Localisation** : talus escarpé sur la Côte de Chamgrapas en FC de Gondrecourt et talus en lisière sud de la forêt communale des Roises.

✓ **Flore caractéristique.**

Vulnéraire (*Anthyllis vulneraria*), Campanule à feuilles rondes (*Campanula rotundifolia*), Herbe à l'esquinancie (*Asperula cynanchica*), Bugranes (*Ononis repens* et *spinosa*), Koelérie pyramidale (*Koeleria pyramidata*), Linaire striée (*Linaria repens*), Buplèvre en faux (*Bupleurum falcatum*), Polygale amer (*Polygala amarella*), Thym (*Thymus praecox*), (*Pimpinella saxifraga*), Epiaire dressée (*Stachys recta*), Germandrée petit-Chêne (*Teucrium chamaedrys*).

✓ **Flore remarquable (et caractéristique).**

Tableau synthétique pour les deux sites (se reporter à l'annexe II pour plus de précisions) :

	espèce protégée	Chamgrapas	Les Roises
Pulsatille (<i>Pulsatilla vulgaris</i>)		R	AR
Limodore à feuilles avortées (<i>Limodorum abortivum</i>)	x		RR
Gaillet de Fleurot (<i>Galium fleurotii</i>)	x		RR
Germandrée des montagnes (<i>Teucrium montanum</i>)			R
Genêt pileux (<i>Genista pilosa</i>)			R
Globulaire (<i>Globularia punctata</i>)			C
Laitue vivace (<i>Lactuca perennis</i>)		R	
Lin à feuilles ténues (<i>Linum tenuifolia</i>)		AR	AR
Orchis pyramidal (<i>Anacamptis pyramidalis</i>)		AR	
Séséli des montagnes (<i>Seseli montanum</i>)		C	C
Epervière en ombelle (<i>Hieracium umbellatum</i>)		C	
Léontodon variable (<i>Leontodon hispidus</i> subsp. <i>decipiens</i>)		AR	
Cytise pédonculé (<i>Cytisus decumbens</i>)	x	AR	

✓ **Dynamique végétale.** Sur grouine calcaire, évolution vers la pelouse mésophile, puis vers la pelouse mésophile embroussaillée.

✓ **Faune caractéristique.**

Un certain nombre d'Orthoptères sont localisés dans cet habitat sec et chaud, comme le Criquet à ailes bleues (*Oedipoda coerulecens*) aux Roises : consulter l'annexe IX.

✓ **Vulnérabilité de l'habitat.** Forte : évolution naturelle rapide vers des boisements sans intérêt biologique.

✓ **Etat de conservation de l'habitat.** Moyen : le reboisement généralisé des deux zones ouvertes conduit à une banalisation de la flore et de la faune.

La pelouse calcaire mésophile

(CORINE biotopes 34.3227, Mesobromion du bassin parisien jurassique)

✓ **Surface** : 1,3 ha, soit 0,1 % de la surface du site.

✓ **Localisation** : Côte de Chamgrapas en FC de Gondrecourt, Plaine des Grands Chiens en FC de Vouthon-Haut.

✓ **Flore caractéristique**. Le tapis herbacé, composé essentiellement de la Laîche glauque (*Carex flacca*) et du Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*), comporte l'Amourette (*Briza media*), Orchis pyramidal (*Orchis pyramidalis*), la Carline commune (*Carlina vulgaris*), la Centaurée noire (*Centaurea timbalii*), le Buplèvre en faux (*Bupleurum falcatum*), le Cirse acaule (*Cirsium acaule*), la Coronille bigarrée (*Coronilla varia*), le Gaillet jaune (*Galium verum*), la Knautie des champs (*Knautia arvensis*), l'Orchis militaire (*Orchis militaris*), l'Euphorbe petit cyprès (*Euphorbia cyparissias*).

Eléments des vieilles pelouses en cours de décarbonatation : le Genêt sagitté (*Chamaespartium sagittale*), la Violette des chiens (*Viola canina*), la Callune (*Calluna vulgaris*), cette dernière non retrouvée lors des prospections de 2002 car la station a évolué vers une fruticée.

✓ **Dynamique végétale**. Evolution vers la pelouse mésophile embroussaillée.

✓ **Flore remarquable**.

Tableau synthétique pour les deux sites (se reporter à l'annexe II pour plus de précisions) :

	espèce protégée	Cham-grapas	Les Roises	Grands Chiens
Aster amelle (<i>Aster amellus</i>)	x	R		
Épervière en ombelle (<i>Hieracium umbellatum</i>)		C		
Filipendule (<i>Filipendula vulgaris</i>)	x			C
Genêt ailé (<i>Chamaespartium sagittale</i>)			R	C
Léontodon variable (<i>Leontodon hispidus</i> subsp. <i>decipiens</i>)		AR		
Lin à feuilles ténues (<i>Linum tenuifolia</i>)		AR	R	AR
Orchis moustique (<i>Gymnadenia conopsea</i>)		C		
Pulmonaire des montagnes (<i>Pulmonaria montana</i>)				C
Ronce tomenteuse (<i>Rubus canescens</i>)				R
Trèfle des montagnes (<i>Trifolium montanum</i>)				AC
Trèfle jaunâtre (<i>Trifolium ochroleucon</i>)				AC
Trèfle rougeâtre (<i>Trifolium rubens</i>)		AR		
→ 1 Violette des chiens (<i>Viola canina</i>)	→ 1			AR

→ 1 : la sous-espèce des montagnes (ssp. *montana*) n'a pas été confirmée sur le site.

✓ **Faune caractéristique**.

L'Epeire fasciée (Les Roises) et plusieurs espèces d'Orthoptères : consulter l'annexe IX.

✓ **Vulnérabilité de l'habitat**. Forte : évolution naturelle et relativement rapide vers des boisements sans intérêt biologique.

✓ **Etat de conservation de l'habitat**. Moyen à mauvais : le reboisement généralisé des deux zones ouvertes conduit à une banalisation de la flore et de la faune.

La pelouse calcaire mésophile embroussaillée
(CORINE biotopes 34.3227, Mésobromion du bassin parisien jurassique)

✓ **Surface** : 1,3 ha, soit 0,2 % de la surface du site.

✓ **Localisation** : Côte de Chamgrapas en FC de Gondrecourt, Plaine des Grands Chiens en FC de Vouthon-Haut, FC des Roises.

✓ **Flore caractéristique.**

Flore de la pelouse calcaire mésophile + Alisier blanc, Chêne pubescent, Nerprun, Digitale jaune (*Digitalis lutea*), Bétoine (*Teucrium officinalis*), Phalangère rameuse (*Anthericum ramosum*) et ombellifères de lisières forestières : Laser à larges feuilles (*Laserpitium latifolium*), Herbe aux Cerfs (*Peuceodanum cervaria*), Séséli libanotis (*Seseli libanotis*).

✓ **Flore remarquable.**

Nombreux éléments remarquables : l'**Aster amelle** (*Aster amellus*), le Cerisier de Ste-Lucie (*Prunus mahaleb*), le Chêne pubescent (*Quercus pubescentis*), le **Cytise pédonculé** (*Cytisus decumbens*), l'Épine-vinette (*Berberis communis*), l'Epipactis sanguin (*Epipactis atrorubens*), le Fraisier vert (*Fragaria viridis*), le Genêt pileux (*Genista pilosa*), l'Orchis militaire (*Orchis militaris*), l'Orchis moustique (*Gymnadenia conopsea*), la Phalangère rameuse (*Anthericum ramosum*), le Séséli des montagnes (*Seseli montanum*), le Trèfle rougeâtre (*Trifolium rubens*).

✓ **Faune caractéristique.**

Le Moiré sylvicole (*Erebia aethiops*), papillon médio-européen assez fréquent dans les clairières des forêts communales concernées.

✓ **Habitat associé.**

Les lisières mésophiles du *Trifolium medii* (CORINE biotopes 34.42 : *Agrimonia eupatoria*, *Origanum vulgare*, *Melampyrum pratense*, *Trifolium medium*, *Valeriana wallrothii*, *Viccia cracca*, etc...), stade intermédiaire entre les pelouses et la fruticée, n'ont pas été individualisées. La présence de plantes intéressantes sur la Plaine des Grands Chiens (*Filipendula vulgaris*, *Trifolium alpestre*, *Trifolium ochroleucon* et *Trifolium montanum*), incite à associer aux stades d'embroussaillage cet habitat très difficile à cartographier.

Propositions Natura 2000
pour les pelouses calcaires (trois fiches habitats précédentes).

- Cas particulier des pelouses écorchées sur talus : entretien bi-annuel à l'épaveuse des accotements au sud de la parcelle 10 des Roises + ceux du vallon du Vauron, au niveau des pelouses de Chamgrapas (déjà réalisé en 2002).

- Exploitation des chablis de Pin sylvestre.

- Rajeunissement des pelouses, par fauchage annuel du tapis herbacé et broyage des ligneux (mesure uniquement possible sur la Plaine des Grands Chiens, à étudier pour le coteau de Chamgrapas).

7-2. HABITATS D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE

7-2.1. *Les Hêtraies-Chênaies à Céphalanthères* (EUR 15 : 9150)

La Hêtraie-Chênaie mésoxérophile sur calcaire à Laïches (CORINE biotopes 41-161, *Carici-Fagetum*)

- ✓ **Surface** : 64,6 ha, soit 6,1 % de la surface du site.
- ✓ **Localisation** : versant sud et haut de versant nord.
- ✓ **Sols** : calcaires (cailloux souvent présent en surface = rendzine) mélangés à de l'argile de décarbonatation en surface, sans limons.
- ✓ **Sylvofaciès** les plus fréquents : taillis-sous-futaie de Charme, Chêne pédonculé, Erable champêtre, Alisier torminal ou futaie de Hêtre.
- ✓ **Flore caractéristique** : Alisier blanc (*Sorbus aria*), Bois joli (*Daphne mezereum*), Laïche des montagnes (*Carex montana*), Laïche digitée (*Carex digitata*), Laïche glauque (*Carex flacca*), Tamier (*Tamus communis*), Verge d'or (*Solidago virgaurea*).
- ✓ **Flore remarquable**.
Il s'agit d'une flore xéro-thermophile plus particulièrement représentée sur versant sud et dans les boisements clairiérés : le Cerisier de Ste-Lucie (*Prunus mahaleb*), la Céphalanthère de Damas (*Cephalanthera damasonium*), la Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubrum*), l'Épine vinette (*Berberis communis*), le Genêt pileux (*Genista pilosa*), l'**Épipactis à petites feuilles** (*Epipactis microphylla*), l'**Épipactis de Müller** (*Epipactis muelleri*), le Grémil bleu-pourpre (*Lithospermum purpureocaeruleum*), la Mélisque penchée (*Melica nutans*), la Phalangère rameuse (*Anthericum ramosum*), le **Tabouret des montagnes** (*Thlaspi montanum*), la Violette étonnante (*Viola mirabilis*).
- ✓ **Habitat associé**. Les ourlets internes et petites clairières, impossibles à cartographier, sont intégrés à la Hêtraie-Chênaie mésoxérophile sur calcaire à Laïches. Flore caractéristique : Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*), Hellébore fétide (*Helleborus foetidus*), Laser à larges feuilles (*Laserpitium latifolium*), Plathantère à deux feuilles (*Platanthera bifolia*), Sceau de Salomon odorant (*Polygonatum officinale*), Séslerie bleue (*Sesleria caerulea*).
- ✓ **Vulnérabilité de l'habitat** : faible.
- ✓ **Etat de conservation de l'habitat** : bon.
- ✓ **Problèmes sylvicoles** : régénération parfois délicate.

Propositions Natura 2000.

- **Classement des essences forestières recommandées :**
 - essences à haute valeur patrimoniale : Alisier torminal, Alisier blanc, Alisiers hybrides, Cormier,
 - essences principales de production : Hêtre, Chêne sessile,
 - essences d'accompagnement : Erable sycomore, Erable champêtre, Charme, Chêne pédonculé.

- **Ouverture de piste** soumise à étude d'impact préalable, pour éviter d'altérer ou faire disparaître les habitats et stations de plantes remarquables.

- **Sylviculture recommandée** : de type extensif, sans investissements lourds, avec possibilité de maintenir des boisements ouverts ou clairiérés pour la flore héliophile.

7-2.2. Les Hêtraies-Chênaies à Aspérule et Mélisque uniflore
(EUR 15 : 9130)

La Hêtraie-Chênaie neutrocline sur limons
(CORINE biotopes 41.1312, Hêtraie neutrocline à Mélisque)

- ✓ **Surface** : 45,5 ha, soit 4,3 % de la surface du site.
- ✓ **Localisation** : La Hêtraie-Chênaie neutrocline à Mélisque et Aspérule occupe les plateaux limoneux ou argilo-limoneux.
- ✓ **Pédologie** : sols bruns.
- ✓ **Sylvofaciès** : Hêtraie-Chênaie sessile relativement élancée.
- ✓ **Flore caractéristique** : le Lamier jaune, l'Aspérule odorante, et développement important des Ronces.
- ✓ **Flore remarquable** : aucune connue sur le site.
- ✓ **Vulnérabilité de l'habitat** : faible, mais risque de compaction du sol avec apparition de Joncs.
- ✓ **Niveau de conservation**. Bon.
- ✓ **Problèmes sylvicoles** : pas de véritable problème de régénération.

Propositions Natura 2000.

- **Classement des essences forestières recommandées** :
 - Essences à haute valeur patrimoniale : néant,
 - Essences principales de production : Hêtre, Chêne sessile, Erable sycomore, Merisier, Alisier torminal,
 - Essences d'accompagnement : Tremble, Charme, Saule marsault.
- **Sylviculture recommandée**.
 - Débardage soigné, pour éviter la compaction des horizons de surface.

La Hêtraie-Chênaie mésoxérophile à Dentaire
(CORINE biotopes 41.133, *Dentario heptaphyllidi-Fagetum*)

✓ **Surface** : 1,7 ha, soit 1 % de la surface du site.

✓ **Localisation** : versant confiné, de préférence exposé au nord.

✓ **Sols** : calcaire en surface, caillouteux, sans limons.

✓ **Sylvofaciès.**

Les boisements les plus fréquemment rencontrés sont des taillis-sous-futaie de Charme, Hêtre, Tilleul à grandes feuilles, Chêne pédonculé, Erable champêtre.

✓ **Flore caractéristique.**

Laîche des montagnes (*Carex montana*), Tilleul à grandes feuilles, Orme de montagne, Dentaire.

✓ **Flore remarquable.**

L'Actée en épi (*Actaea spicata*), la Cardamine impatiente (*Cardamine impatiens*), la Dentaire (*Cardamine heptaphylla*).

✓ **Vulnérabilité de l'habitat.**

Faible : bonne portance du sol caillouteux pour les engins de débardage.

✓ **Etat de conservation de l'habitat** : bon.

✓ **Problèmes sylvicoles** : régénération parfois délicate.

Propositions Natura 2000.

▪ **Classement des essences forestières recommandées :**

- Essences à haute valeur patrimoniale : Erable plane, Orme de montagne,
- Essences principales de production : Hêtre, Chêne sessile, Erable sycomore, Alisier torminal, Tilleul à grandes feuilles
- Essences d'accompagnement : Tremble, Charme, Saule marsault, Erable champêtre.

▪ **Piste de débardage** à éviter dans cet habitat.

7-2.3. Les Chênaies calcicoles à acidiclinales
(EUR 15 : 9160)

La (Hêtraie)-Chênaie-Charmaie mésophile sur calcaires
à Scille à deux feuilles

(CORINE biotopes 41.243, Scillio-Carpinetum)

- ✓ **Surface** : 774,9 ha, soit 73 % de la surface du site.
- ✓ **Localisation** : toutes configurations, sauf les fonds de vallon très encaissés et les sommets de plateaux recouverts de limons.
- ✓ **Sols** : calcaires, mélangés à des argiles en surface.
- ✓ **Sylvofaciès** le plus fréquent : taillis-sous-futaie de Charme, Chêne pédonculé, Erable champêtre, ou futaie de Hêtre en forêt domaniale.
- ✓ **Nomenclature européenne** : la Chênaie-Charmaie mésophile sur calcaire à Scille à deux feuilles, classée dans la nomenclature CORINE biotopes parmi les Chênaies, est en fait un sylvofaciès de Hêtraie mésophile de type continental, transformée en Chênaie suite au traitement en taillis-sous-futaie.
- ✓ **Flore caractéristique** : Asaret (*Asarum europaeum*), Camérisier (*Lonicera xylosteum*), Troène, Cardamine des près (*Cardamine pratensis*), Laîche des bois (*Carex sylvatica*), Mélisque uniflore (*Melica uniflora*), Primevère élevée (*Primula elatior*), Rosier des champs (*Rosa arvensis*), Renoncule tête d'or (*Ranunculus auricomus*), Scille à deux feuilles (*Scillia bifolia*).
- ✓ **Flore remarquable** : Anémone fausse-renoncule (*Anemone ranunculoides*), Orge d'Europe (*Hordelymus europaeus*).
 - La Jonquille (*Narcissus pseudo-narcissus*) forme un faciès de cet habitat (48,7 ha : se reporter à la cartographie des habitats).
 - Le Lis martagon (*Lilium martagon*) est possible en bas de pente, près des fonds de vallon.
- ✓ **Vulnérabilité de l'habitat** : faible (bonne portance du sol caillouteux).
- ✓ **Etat de conservation de l'habitat** : bon.
- ✓ **Problèmes sylvicoles** : pas de problème de régénération naturelle.

Propositions Natura 2000.

- **Classement des essences forestières recommandées :**
 - Essences à haute valeur patrimoniale : Alisier blanc, Alisiers hybrides, Cormier, Erable plane.
 - Essences principales (de production) : Alisier torminal, Hêtre, Chêne sessile.
 - Essences d'accompagnement : Erable sycomore, Erable champêtre, Charme, Chêne pédonculé.

- **Sylviculture recommandée :** de type extensif, sans investissements lourds. Pas de coupe rase pour les boisements riches en vernaies remarquables, pour le faciès à Jonquille notamment.

- **Suivi de la flore :** suivi à long terme, au-delà de l'échéance de 6 ans (mesure non reprise dans le tableau du chapitre 9. **RECAPITULATION DES PROPOSITIONS**), des tapis de Jonquille cartographiés.

- **Suivi scientifique :** trois relevés en annexe III, localisés sur plan (**J1, J3** et **J4**).

La Frênaie-Chênaie pédonculée à Arum de fond de vallon

(CORINE biotopes 41.231, Frênaies-Chênaies à Arum)

- ✓ **Surface** : 66,9 ha, soit 6,3 % de la surface du site.
- ✓ **Localisation** : elle occupe les fonds de vallon peu marqués par un micro-climat froid.
- ✓ **Sylvofaciès** : Chênaie pédonculée (d'origine anthropique) en mélange avec le Frêne, l'Erable sycomore, l'Erable champêtre. Le Tilleul à grandes feuilles et l'Orme de montagne sont souvent présents.
- ✓ **Flore caractéristique** : Renoncule ficaire (*Ranunculus ficaria*), Primevère élevée (*Primula elatior*), Cardamine des près (*Cardamine pratensis*), Compagnon rouge (*Silene dioica*), Ronce bleue (*Rubus caesius*), Sureau noir (*Sambucus nigra*).
- ✓ **Flore remarquable** : Pulmonaire obscure (*Pulmonaria obscura*), Violette étonnante (*Viola mirabilis*).
- ✓ **Vulnérabilité de l'habitat** : moyenne à forte (extension du réseau routier, piste de débardage, etc.).
- ✓ **Etat de conservation de l'habitat** : variable.
- ✓ **Problèmes sylvicoles** : régénération parfois délicate.

Propositions Natura 2000.

- **Classement des essences forestières recommandées** :
 - Essences à haute valeur patrimoniale : Orme de montagne,
 - Essences principales (de production) : Tilleul à grande feuilles, Frêne, Chêne pédonculé et Érable sycomore,
 - Essences d'accompagnement : Érable champêtre, Charme, Saule marsault.
- **Débardage** : soigné, en suivant un chemin unique (cloisonnement recommandé).

La Frênaie-Chênaie pédonculée à Aconit, Nivéole ou Ail de fond de vallon

(CORINE biotopes 41.232, Frênaies-Chênaies à Corydales = *Aconito-Quercetum pedunculatae* de Rameau + 41.233 Frênaies-Chênaies Ail)

✓ **Surface** : faciès à Nivéole = 6,4 ha, soit 0,6 % de la surface du site, faciès à Aconit + Ail = 32,5 ha, soit 3,1 % de la surface, total = 38,9 ha (3,7 %).

✓ **Localisation** : fond de vallon étroit, marqué par un micro-climat froid.

✓ **Sylvofaciès** : taillis-sous-futaie de Charme, Érable sycomore, Érable plane, Érable champêtre, Tilleul à grandes feuilles, Chêne pédonculé, Frêne.

✓ **Flore caractéristique**. Les relevés VF1 à VF5 (se reporter à l'annexe IV) contiennent une flore relativement homogène, proche de la Chênaie-Charmaie mésophile sur calcaires à Scille à deux feuilles, en plus hygrocline : Berce sphondyle (*Heracleum sphondylium*), Compagnon rouge (*Silene dioica*), Sureau noir, etc...

✓ **Flore remarquable**. Habitat le plus remarquable du site Natura 2000 de Gondrecourt, marqué par une riche floraison vernale. Aux espèces précédemment mentionnées dans la Frênaie-Chênaie à *Arum*, s'ajoutent l'Ail des ours (*Allium ursinum*), l'Aconit tue-loup (*Aconitum vulparia*), l'Anémone fausse-renoncule (*Anemone ranunculoides*), la Cardamine impatiente (*Cardamine impatiens*), la Lathrée écailleuse (*Lathraea squamaria*), le Lis martagon (*Lilium martagon*), la **Nivéole** (*Leucojum vernalis*), l'Orme de montagne (*Ulmus glabra*), la **Renoncule à feuilles de Platane** (*Ranunculus platanifolius*).

✓ **Vulnérabilité de l'habitat** : forte (implantation de chemins, création de routes)

✓ **Etat de conservation de l'habitat** : moyen à bon.

✓ **Problèmes sylvicoles** : régénération naturelle parfois délicate (micro-climat froid).

Propositions Natura 2000.

▪ **Classement des essences forestières recommandées :**

- Essences à haute valeur patrimoniale : Orme de montagne, Tilleul à grandes feuilles, Fruitiers,
- Essences principales de production : Frêne, Chêne pédonculé et Erable sycomore,
- Essences d'accompagnement : Erable champêtre, Charme, Saule marsault.

▪ **Création ou extension du réseau routier empierré** : une étude d'impact sera réalisée avant tous travaux routiers dans cet habitat particulièrement sensible.

▪ **Suivi scientifique** : cinq relevés pour les faciès à Aconit ou Nivéole, localisés sur plan (VF1 à VF5), sont détaillés dans l'annexe IV.

La Chênaie pédonculée pionnière mésophile sur sol calcaire
(CORINE biotopes 41.27 - Chênaie-Charmaie calciphile (*Antherico-Carpinetum*))

✓ **Surface** : 13,8 ha soit 1,3 % de la surface du site.

✓ **Localisation** : elle occupe les anciens terrains autrefois en pelouse : Côte de Chamgrapas en FC de Gondrecourt et Plaine des Grands Chiens en FC de Vouthon-Haut (cartographiée en Chênaie à Scille à deux feuilles).

✓ **Sylvofaciès** : Chênaie pédonculée pionnière en mélange avec le Frêne, l'Erable sycomore, l'Erable champêtre et plusieurs fruitiers comme l'Alisier blanc, l'Alisier torminal ou le Poirier sauvage. Le Pin sylvestre est présent sur la Côte de Chamgrapas.

✓ **Flore caractéristique** :

✓ **Flore remarquable** :

✓ **Vulnérabilité de l'habitat** : sans objet.

✓ **Etat de conservation de l'habitat** : sans objet.

✓ **Problèmes sylvicoles** : sans objet.

Propositions Natura 2000.

Aucune mesure n'est prescrite pour cet habitat intermédiaire entre les Hêtraies et les fruticées.

7-2.4. Les formations de Genévrier sur landes ou pelouses calcaires
(EUR 15 : 5130-2)

Boisements de Genévrier commun sur pelouse calcaire mésophile
(CORINE biotopes 34.3227, Mesobromion du bassin parisien jurassique
+ CORINE biotopes 31.881 - Fruticée à Genévrier commun)

✓ **Surface** : 2,6 ha, soit 0,2 % de la surface du site.

✓ **Localisation.**

Uniquement dans la Plaine des Grands Chiens, en forêt communale de Vouthon-Haut.

✓ **Morphologie.**

Junipérais secondaires (fourrés de 1 à 4 m de hauteur de Genévrier commun) planitiaire à Genévrier commun sur pelouse mésophile relictuelle à *Carex flacca* et *Brachypodium pinnatum*.

✓ **Flore caractéristique.**

Petits boisements de Genévrier (*Juniperus communis*) sur ancienne pelouse mésophile. Se reporter au chapitre 7-1.1. *Les pelouses calcaires* pour la description de la flore caractéristique des pelouses.

✓ **Flore remarquable.**

Certains Genévriers sans doute plus que centenaires, et la Pulmonaire des montagnes (*Pulmonaria montana*), fréquente sur la Plaine des grands Chiens.

✓ **Vulnérabilité de l'habitat.**

Important : évolution vers des boisements fermés.

Certains vieux Genévriers ont été déracinés par la tempête de 1999 (photo page 13).

✓ **Etat de conservation de l'habitat** : moyen à mauvais.

Propositions Natura 2000.

▪ Certains fourrés de fruticée pourront être éliminés par broyage mécanique, dans le cas où il évolueraient vers des stades d'embroussaillage.

▪ Pour la gestion des plages de pelouse se trouvant dans l'environnement des petits boisements de Genévrier, se reporter au chapitre 7-1.1. : « *Les pelouses calcaires* ».

Les cours d'eau intermittants
(CORINE biotopes 24.16)

Leur flore et leur faune dépend étroitement du facteur lumière (ruisseaux forestiers ou ruisseaux prairiaux, en bordure de périmètre boisé) et des périodes humides : ces cours d'eau peuvent en effet se trouver à sec dès le mois de juin.

Aucun cours d'eau n'est permanent sur le site de Gondrecourt.

✓ **Flore caractéristique.**

La mousse *Fontinalis antipyretica*, fixée sur les pierres. A sec, les cours d'eau intermittants possèdent une flore très différente en fonction de l'ouverture du milieu :

→ en milieu agricole, essentiellement hors limites site N. 2000 : Ache nodiflore (*Apium nodiflorum*), Achillée sternutatoire (*Achillea ptarmica*), Baldingère (*Phalaris arundinacea*), Epiaire des marais (*Stachys palustris*), Menthe des champs (*Mentha arvensis*), Pigamont jaune (*Thalictrum flavum*).

→ en forêt : Aconit tue-Loup et Ail des Ours.

✓ **Flore remarquable.**

Le Pigamont jaune (*Thalictrum flavum*) en milieu ouvert, l'Aconit tue-Loup (*Aconitum vulparia*) et l'Ail des Ours (*Allium ursinum*) en forêt.

Propositions Natura 2000.

- Pas de travaux lourds sur les ruisseaux.
- Si nécessaire, un désembaclement pourra être réalisé manuellement.

Les mares forestières temporaires
(CORINE biotopes 22.5)

Il n'existe qu'une mare en eau sur le site N. 2000 de Gondrecourt. La mare du Grand Fouillot, en forêt domaniale, semble provenir d'un micro-karst, en limite des affleurements de limons des plateaux. En 2002, son assèchement prématuré n'a pas permis aux têtards de Grenouille rousse d'atteindre le stade adulte. En été, cette mare est apparue sans plante à fleurs.

Proposition Natura 2000.

▪ Un diagnostic rapide serait nécessaire pour éventuellement envisager la réalisation de légers travaux pour maintenir un niveau d'eau sur une période plus longue.

7-3. AUTRES HABITATS

7-3.1. *Les stades d'embroussaillement de pelouses calcaires*

(CORINE biotopes 31.8, *Berberidion*, Fourrés médio-européens sur sols fertiles)

Ils assurent la transition entre les pelouses et les boisements anciens précédemment décrits. Ils ne sont pas intégrés dans la liste des habitats d'intérêt communautaire, mais certaines interventions sur ces habitats peut permettre de restaurer un habitat d'intérêt communautaire pratiquement disparu sur le site de Gondrecourt : la pelouse calcaire.

▪ Les stades d'embroussaillement de pelouses calcaires ne concernent que la Plaine des Grands Chiens en forêt communale de Vouthon-Haut (consulter en annexe la carte des habitats de la Plaine des Grands Chiens) et, dans une moindre mesure le coteau sud de Chamgrapas, en forêt communale de Gondrecourt .

▪ La cartographie ci-contre des habitats de la Plaine des Grands Chiens permet de distinguer cinq stades d'embroussaillement :

- a) la fruticée à Epine-vinette, de hauteur comprise entre 2 et 4 m,
- b) la fruticée à Prunellier, de hauteur
 - comprise entre 1,5 m et 2 m, avec ou sans vestiges de pelouses,
 - inférieure à 1,5 m, avec ou sans vestiges de pelouses,

▪ **Retour partiel au stade de la pelouse calcaire.** Les cinq stades d'évolution d'embroussaillement feront l'objet, à court terme, de mesures de gestion différentes. Les fourrés bas de fruticée seront éliminés par broyage mécanique (se reporter à la carte de la pelouse de la Plaine aux Chiens ci-contre) :

fruticée	hauteur	vestiges de pelouses	restauration à court terme des stades pelouses	surface (ha)
à Épine-vinette	+ de 2 m	non	non	4,2
à Prunellier	1,5 m à 2 m	non	non	1,2
	1,5 m à 2 m	oui	non à court terme (à envisager ultérieurement)	2,2
	inférieure à 1,5 m	non	non	2,8
	inférieure à 1,5 m	oui	oui	0,8

▪ Les premiers boisements de la Plaine des Grands Chiens ont été réalisés par un lent « mitage » de la pelouse par la Junipéraie (*Juniperus communis*, *Ligustrum vulgare*, *Crataegus monogyna*, *Berberis communis*, *Sorbus torminalis* et *Sorbus aria*). Il semblerait qu'un changement dans la dynamique de reboisement de la pelouse se soit opéré à partir des années 1960-1970 (estimation à confirmer ultérieurement à partir de photos aériennes). L'évolution actuelle est rapide : en 10 à 20 ans, la pelouse à *Brachypodium pinnatum* s'est trouvée en grande partie colonisée par des fourrés denses de *Prunus spinosa*, puis par les Chênes pédonculé et sessile. Dans cette configuration, *Ligustrum vulgare* et *Crataegus monogyna* jouent un rôle de second plan ; quant à *Berberis communis* et *Juniperus communis*, leur reproduction semble bloquée. Les surfaces les mieux préservées en pelouse sont les chemins de terre gyrobroyés tous les ans en juillet-août avant l'ouverture de la chasse.

Fruticée à Épine-vinette

(CORINE biotopes 31.812 - *Berberidion* : Fruticée à Prunellier, Troène et Epine-vinette)

- ✓ **Surface** : 4,2 ha, soit 0,4 % de la surface du site.
- ✓ **Localisation** : Plaine des Grands Chiens uniquement.
- ✓ **Morphologie et flore caractéristique.**
Fourrés de Prunellier, de Troène, avec présence diffuse de l'Épine-vinette (*Berberis communis*) et du Fusain (*Evonymus europaeus*).
- ✓ **Flore remarquable.** L'Épine-vinette constitue la seule espèce végétale remarquable connue.
- ✓ **Vulnérabilité de l'habitat** : forte : évolution vers des boisements fermés
- ✓ **Etat de conservation de l'habitat** : sans objet.

Fruticée à Prunellier

(CORINE biotopes 31.81211 - Fruticée à Prunellier et Troène)

✓ **Surface** : 1,2 ha, soit 0,1 % de la surface du site.

✓ **Localisation.**

Plaine des Grands Chiens, en forêt communale de Vouthon-Haut (cartographié) et coteau sud de Chamgrapas, en forêt communale de Gondrecourt.

✓ **Morphologie.**

Fourrés denses de 0,5 à 2 m, dominés par le Prunellier, avec présence de nombreux ligneux, et parfois de vestiges de pelouses.

✓ **Flore caractéristique.**

Nombreux arbustes : Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*), Viorne lantane (*Viburnum lantana*), Poirier sauvage (*Pyrus pyraster*), Eglantier (*Rosa canina*), Genévrier (*Juniperus communis*), Troène (*Ligustrum vulgare*).

Flore herbacée peu exprimée, par manque de lumière : Asaret (*Asarum europaeum*), Muguet (*Convallaria majalis*), Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*).

✓ **Flore remarquable.**

Aucune espèce remarquable n'a été identifiée dans cet habitat.

✓ **Vulnérabilité de l'habitat et état de conservation de l'habitat.**

Sans objet, car il s'agit, pour la biodiversité, d'un stade négatif d'évolution.

7-3.2. Les boisements artificiels
(CORINE biotopes 83.31)

Les plantations de Mélèze d'Europe et de Pins
(CORINE biotopes 83.3111 et 83.3122)

✓ **Surface** : 37,3 ha, soit 3,6 % de la surface du site.

✓ **Nomenclature CORINE biotopes.**

Cet habitat dérive d'une Hêtraie à Céphalanthères transformée en pelouse calcaire à une époque éloignée, puis plantée en résineux exotiques. Les plantations de Mélèze d'Europe et de Pins, parfois riches en feuillus, peuvent donc être considérés comme un sylvofacès de Hêtraie à Céphalanthères.

✓ **Localisation.**

Forêt communale des Roises.

✓ **Flore caractéristique.**

Nombreux arbustes de la fruticée : Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*), Viorne lantane (*Viburnum lantana*), Poirier sauvage (*Pyrus communis*), Eglantier (*Rosa canina*), Troène (*Ligustrum vulgare*).

✓ **Flore remarquable.**

Cet habitat n'a pas été prospecté intensivement : des vestiges d'éléments floristiques remarquables de pelouses calcaires vestigiales sont tout à fait possibles.

✓ **Vulnérabilité de l'habitat et état de conservation de l'habitat.**

Sans objet, car il s'agit, pour la biodiversité, d'un stade négatif d'évolution (pour partie : reboisements de pelouse calcaire).

8. GESTION THEMATIQUE

8-1. MESURES FORESTIERES

8-1.1. Techniques sylvicoles

▪ Compte-tenu des modifications de peuplements engendrées par la tempête du 26 décembre 1999, une évolution des techniques de renouvellement semble s'imposer, en travaillant à partir des semences naturelles sur des surfaces plus importantes et en priorité dans les zones dévastées.

▪ Les peuplements peu touchés par le tempête de 1999 seront renouvelés progressivement (pas de coupe rase sur des surfaces de plus de 0,25 ha).

8-1.2. Infrastructure

▪ **Extension du réseau routier empierré.**

Il convient de distinguer le réseau domanial du réseau communal :

- le réseau équipant la forêt domaniale peut être considéré comme suffisant pour la desserte des parcelles à l'intérieur de l'enveloppe Natura 2000. Il est donc souhaitable de ne pas étendre ce réseau, dont l'entretien ne pose par ailleurs aucun problème.

- en forêt communale, le réseau pourrait par contre bénéficier localement d'une extension ; les extensions seront préalablement soumises à une étude d'impact, en évitant en priorité les zones les plus sensibles, notamment certains fonds de vallon froids (se reporter aux cartes en annexe).

▪ **Fauchage des accotements routiers.**

Sauf mention particulière concernant uniquement les pelouses écorchées des talus des Roises, les accotements routiers seront fauchés, dans la mesure du possible, à l'aide d'une barre de coupe et non par un broyeur. La vallée du Vaurond est prioritaire pour cette mesure (présence de la Renoncule à feuilles de platane sur les accotements).

8-1.3. Essences forestières

▪ **Patrimoine génétique.**

La régénération des peuplements forestiers sera naturelle, sans introduction d'essence exotique ou de plants exogènes résineux ou feuillus.

▪ **Biodiversité.**

Les essences localement rares (Alisiers, Cormier, Erable plane, Ormes, etc....) seront préservés, à l'état disséminé, à tous les stades boisés, lors des travaux de dégagements de semis, des dépressages, des martelages, etc....

▪ **Statut et répartition souhaitable** des essences peu fréquentes à rares.

Il conviendrait d'augmenter de 1 à 2 % (→ se référer aux inventaires d'aménagement forestiers antérieurs à la tempête de 1999 !!!) la répartition spatiale (= recouvrement au sol) de quatre arbres fruitiers + un hybride (Alisier blanc, Alisier torminal, Alisier hybride (*Sorbus x vagensis* = *Sorbus aria* x *torminalis*) souvent confondu avec l'Alisier de Fontainebleau, Cormier, Poirier sauvage), du Tilleul et de l'Orme de montagne :

<i>essence forestière</i>	<i>statut sur le site de Gondrecourt</i>	<i>statut lorrain</i>	<i>sylviculture</i>	<i>évolution souhaitable</i>
Alisier blanc	assez fréquent	stable	O	=
Alisier torminal	assez rare → en régression ?	en régression	P F	+
Alisier hybride (<i>Sorbus aria</i> x <i>torminalis</i>)	rare	en régression	P F	+
Bouleau pubescent	rare ?	stable	O	=
Cormier	très rare	inconnu	P F	+
Erable plane	assez fréquent	stable	O	=
Tilleul à grandes feuilles	assez fréquent	stable	P	+
Orme de montagne	rare	en forte régression, localement disparu	P	+
Poirier sauvage	très rare	inconnu	P F	+

P = **essence** dont la préservation est **prioritaire** (essence relativement vulnérable à forte valeur patrimoniale ou essence disséminée à maintenir),

P F = fruitiers disséminés dont la sylviculture doit assurer le maintien de l'espèce en pratiquant des coupes progressives par groupe d'arbres (et non pied à pied) pour mettre en « lumière le sol » et favoriser ainsi la régénération naturelle (drageons possibles pour certains fruitiers comme les Alisiers).

O = **essence objectif complémentaire de production**, ou **essence d'accompagnement** dont la préservation n'est pas prioritaire (essence hors habitat optimal et/ou peu vulnérable).

8-1.4. Protection des habitats et de la flore

- **Agrainage en poste fixe des Sangliers.**

Pour éviter une destruction locale de la flore (et de la faune des invertébrés), les agrainoirs fixes seront placés hors des zones sensibles = **habitats de niveau 1 et 2** sur la carte de hiérarchisation des habitats en annexe.

- **Flore à préserver en priorité.**

Les plantes les plus vulnérables sont celles liées aux fonds de vallon froids et aux pelouses calcaires relictuelles : se reporter aux fiches habitats pour les mesures de gestion.

- Le **Lierre** (*Hedera helix*), plante épiphyte et non parasite, ne constitue pas une réelle gêne pour l'arbre porteur. Cette liane doit donc être préservée.

8-1.5. Protection de la faune entomologique

- *Entomofaune du bois mort ou saproxylique.*

- Les arbres morts, surannés ou dépérissants maintenus sur pied (1 à 5 par ha), seront des individus sans intérêt commercial ou des arbres monumentaux sans risque pour les arbres voisins. Ils permettent la présence de coléoptères saproxylophages ou de champignons se développant aux dépens du bois mort. Les arbres retenus seront éloignés au maximum des éventuels chemins, pistes et sentiers pour minimiser les risques de chutes de branches ou d'arbres sur les promeneurs ou les personnels techniques.

Pour cette mesure, il convient d'appliquer la note technique de la région Alsace : « Arbres morts, arbres à cavités » n° ISBN 2-84207-163-8.

- Quelques arbres morts pourront rester gisants au sol, dans la mesure où ils ne présentent aucune gêne au débardage et à la circulation en forêt.

- *Lépidoptères.*

Sauf menace pour la survie des peuplements (cas de figure tout à fait exceptionnel dans la région concernée), les traitements insecticides, y compris le bacille de Thuringe, ne sont pas souhaitables sur l'ensemble du site, comme tous autres traitements herbicides ou phytocides.

- *Entomofaune floricole.*

Le fauchage des accotements sera réalisé à l'aide d'une barre de coupe munie de disques ou d'une lame : éviter l'emploi de broyeurs de types gyrobroyeur ou épareuse.

Il est souhaitable que ce fauchage intervienne tardivement (août-septembre), pour conserver un maximum de plantes nectarifères.

8-2 SUIVI DES ESPECES VEGETALES REMARQUABLES

Certaines espèces cartographiées devront être retrouvées lors de la prochaine remise à jour du document d'objectifs, soit 10 espèces végétales protégées localisées en 2002 (15 possibles → annexe II) + 19 bioindicateurs ou espèces remarquables (annexe VIII) + 8 espèces pour la Plaine des Grands Chiens (annexe VII).

8-3. ACTIONS PEDAGOGIQUES

8-3.1. Présentation du site

L'animation d'une à deux sorties annuelles de découverte des habitats et de la flore permettrait de vulgariser l'intérêt du site N. 2000 auprès des habitants des communes concernées et des promeneurs.

8-3.2. Présentation de la flore

▪ Lors de la première réunion du Comité de Pilotage, plusieurs représentants de communes forestières ont souhaité disposer d'un poster présentant la flore protégée du site de Gondrecourt.

Plantes protégées concernées : l'Aster amelle (*Aster amellus*), la Centaurée des montagnes (*Centaurea montana*), le Crépis en rosette (*Crepis praemorsa*), le Cytise pédonculé (*Cytisus decumbens*), l'Épipactis à petites feuilles (*Epipactis microphylla*), l'Épipactis de Müller (*Epipactis muelleri*), la Filipendule (*Filipendula vulgaris*), le Gaillet de Fleurot (*Galium fleurotii* var. *fleurotii*), la Gentiane croisette (*Gentiana cruciata*), la Germandrée scordium (*Teucrium scordium*), le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*), la Nivéole (*Leucojum vernum*), Renoncule à feuilles de Platane (*Ranunculus platanifolius*), le Tabouret des montagnes (*Thlaspi montanum*), le Thésion à feuilles de lin (*Thesium linifolium*).

▪ Le poster pourrait être éventuellement accompagné d'un livret pédagogique présentant la flore remarquable protégée ou non, destiné aux communes concernées, écoles et promeneurs.

8-3.3. Formation des Agents techniques forestiers de l'O.N.F.

Une formation des Agents techniques sera rapidement réalisée pour sensibiliser le personnel de terrain aux mesures Natura 2000 préconisées dans le présent document (2 journées de formation pour 4 personnes).

8-4. ETUDES COMPLEMENTAIRES

▪ Malgré les nombreux inventaires botaniques réalisés dans ce secteur forestier (C.N.B.N., C.S.L., botanistes français et belges, etc...), il reste de nombreuses incertitudes pour la localisation de certaines plantes protégées (Centaurée des montagnes, Crépis en rosette, Gentiane croisette, Germandrée scordium). La recherche et la localisation de ces plantes pourrait faire l'objet d'un complément d'études.

▪ La côte de Chamgrapas, en forêt communale de Gondrecourt, dont l'intérêt botanique et entomologique a été reconnu tardivement, n'a pas été suffisamment prospecté et cartographié lors des prospections de terrain de 2002. Un prolongement d'études botanique et entomologique (Orthoptères) est proposé.

▪ Un rapport succinct sur l'intérêt biologique et sur l'opportunité d'effectuer des travaux sur la mare du Grand Fouillot serait souhaitable.

▪ La recherche de la Gélinotte, pas évidente car cet oiseau est difficile à détecter, permettrait néanmoins d'actualiser de manière fiable les données ornithologiques.

9. RECAPITULATION DES PROPOSITIONS

Tableau récapitulatif des mesures souhaitables en faveur du patrimoine naturel :

rubrique	Mesures Natura 2000	réf. chapitre docob	chiffage dans le chapitre 10
infrastructure	▪ Etude d'impact avant tout empiérement de lignes ou de sommières et création de pistes	8-1.2	/
	▪ entretien bi-annuel à l'épaveuse des accotements parcelle 10 des Roises + vallon du Vauron, parcelle 14 de Gondrecourt	7-1.1	oui
	▪ Fauchage tardif des accotements + emploi d'une « barre de coupe » : pas de broyage au gyrobroyeur ou à l'épaveuse	8-1.2 + 8-1.5	/
habitats	▪ Débroussaillage partiel de la fruticée des Grands Chiens, pour augmenter la surface en pelouse naturelle	7-3.1	oui
	▪ Débroussaillage partiel du coteau sud de Chamgrapas, pour augmenter la surface en pelouse naturelle	7-3.1	
	▪ Fauchage annuel et tardif de la pelouse des Grands Chiens	7-1.1	
	▪ Etude botanique complémentaire et cartographie précise du coteau de Chamgrapas	8-4	
	▪ Si pose d'agrainois fixes, les installer hors des zones sensibles cartographiés niveaux 1 et 2 sur la carte de hiérarchisation des habitats	8-1.4	/
	▪ Evaluation de la mare du Grand Fouillot	7-2.6	oui
	▪ Autres mesures : se reporter aux « fiches habitats »	7	/
espèces végétales	▪ Recherche et localisation complémentaires des espèces protégées	8-4	oui
	▪ Suivi scientifique des espèces rares (2009)	8-2	
	▪ Autres mesures : se reporter aux « fiches habitats »	7	/
espèces animales	▪ Inventaire des Orthoptères du coteau sud de Chamgrapas	8-4	oui
	▪ Recherche de la Gélinoite	8-4	
peuplements forestiers	▪ Renouveau progressif des peuplements encore sur pied	8-1.1	/
	▪ Régénération naturelle à partir des essences autochtones	8-1-3	/
	▪ Abandon des plantations de résineux	8-1.3	/
	▪ Maintien et amélioration à long terme de la biodiversité des essences forestières (= dendroflores)	8-1.3	/
	▪ Protection du Lierre (<i>Hedera helix</i>)	8-1.4	/
	▪ Maintien d'arbres à cavités et arbres secs (= nécromasse)	8-1.5	/
	▪ Non emploi de phytocides	8-1.5	/
	▪ Pas de traitement insecticide	8-1.5	/
▪ Pas de labour ou travail profond du sol	8-1.5	/	

ruisseaux naturels	▪ Pas de modification des ruisseaux (rectification, etc...)	7-2.4	
	▪ Désembaclement manuel	7-2.4	
actions pédagogiques	▪ Conception et réalisation d'un poster présentant les espèces végétales remarquables et protégées du site de Gondrecourt et du sud des Côtes de Meuse	8-3	oui
	▪ Conception et réalisation d'une livret pédagogique	8-3	
	▪ Formation des agents techniques de l'ONF	8-3.3	
	▪ Animation d'une à deux sorties annuelles de découverte du site N. 2000	8-3	

D) FINANCEMENT

10. CALENDRIER DES ACTIONS ET COÛTS DE GESTION

▪ Calendrier des actions et coûts de gestion.

* Les niveaux de priorité sont les suivants :

- 1a** : restauration des milieux ouverts,
- 1b** : suivi dans le temps des espèces indicatrices,
- 2** : renforcement des connaissances scientifiques et formation du personnel de terrain,
- 3** : diffusion des connaissances et actions pédagogiques.

▪ Estimations.

Seules sont chiffrées les actions engendrant un surcoût de gestion (tableau page 55) :

chapitre mesure	calendrier	priorité	mesures indispensables	commune concernée	coût € HT	financeur possible	maître d'ouvrage envisageable	maître d'oeuvre envisageable
7-3.1	2004		débroussaillage partiel du coteau sud de Chamgrapas (parcelle 14)	Gondrecourt	2 000,00	DIREN lorraine	commune concernée	ONF
7-3.1	2006 + 2008	1a	débroussaillage partiel de la Plaine des Grands Chiens	Vouthon-Haut	500,00	DIREN lorraine	commune concernée	ONF
7-1.1	tous les ans		fauchage mécanique annuel de la pelouse de la Plaine des Grands Chiens (3 ha)	Vouthon-Haut	250,00	DIREN lorraine	commune concernée	ONF
8-2.	à partir de 2008	1b	suivi scientifique des espèces botaniques forestières remarquables	Toutes	1 200,00	DIREN lorraine	DIREN lorraine	ONF + C.N.B.N. ou bureau d'études : université, association
8-2.			suivi scientifique des espèces remarquables de milieux ouverts	Gondrecourt + LR	1 200,00	DIREN lorraine	DIREN lorraine	ONF + C.N.B.N. ou bureau d'études : université, association
8-3.3	2003	2	Formation des agents techniques de l'ONF	site	1 500,00	DIREN lorraine	DIREN lorraine	ONF + C.N.B.N. ou bureau d'études : université, association
8-4.		2	Etude botanique complémentaire et cartographie SIG précise du coteau de Chamgrapas (parcelle 14)	Gondrecourt	3 500,00	DIREN lorraine	DIREN lorraine	ONF + C.N.B.N. ou bureau d'études : université, association
8-4 + 7-2.6		2	Evaluation de la mare du Grand Fouillot	forêt domaniale	550,00	DIREN lorraine	DIREN lorraine	ONF
8-4.	à partir de 2003	2	étude des Orthoptères du coteau de Chamgrapas	Gondrecourt	2 000,00	DIREN lorraine	DIREN lorraine	Bureau d'études, ONF
8-3.2		3	conception et impression d'une poster couleur présentant les espèces protégées des sites de Gondrecourt et de la Méholle	Toutes + Vaucouleurs	4 500,00	partenaires multiples	ONF + DIREN lorraine	S.I.G. O.N.F. + éventuellement association
mesures facultatives								
8-4.	à partir de 2003	2	statut de la Gélinotte dans le massif de Gondrecourt	Toutes	3 500,00	DIREN lorraine	DIREN lorraine	ONC, Bureau d'études, Université, association (LPO), avec appui du personnel ONF
8-3.2	à partir de 2004	3	conception et impression d'un livret de présentation du site	Toutes	4 000,00	partenaires multiples	ONF	S.I.G. O.N.F. + éventuellement association
8-3.1		3	préparation et animation de deux sorties de découverte du site	Toutes	750,00	Pays d'A., C.G., DIREN lorraine	ONF	ONF
				total	25 450,00			

Soit environ 5 000 € TTC par an sur une période de six ans.

E) BIBLIOGRAPHIE et origine des informations

ELABORATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

▪ ***Relevés sur le terrain.***

Habitats, botanique et photographies : Ph. Millarakis, O.N.F., Agence de Bar-le-Duc.

Entomologie :

Lépidoptères : A. Claude, O.N.F., ancienne Division de Nancy-Pont-à-Mousson,

Coléoptères : E. Carrières, Bureau d'Etudes Entomologiques, 54530 Pagny-sur-Moselle.

▪ ***Cartographie*** : S. Bay, S.I.G. de l'agence O.N.F. de Bar le Duc.

▪ ***Rédaction du document*** : Ph. Millarakis, novembre 2002.

DOCUMENTS CONSULTÉS

▪ ***Bibliographie botanique.***

Lambinon J., De Langhe J.E., Delvosalle L. & Duvigneaud J. (Et coll.), 1992, **Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché du Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes)**. Meise, Patrimoine du Jardin Botanique National de Belgique. Ed. 4 : 1092 p.

Lambinon J., Millarakis P. 2001. **La Violette des montagnes (*Viola canina* « subsp. *montana* ») : une espèce critique à rayer de la flore de Lorraine**. *Natura Mosana*, vol. 54 : 57-66.

Millarakis P., G-H Parent, G. Vogel, J-J Weimerskirch, 2002. **Cartographie des Orchidées de la Meuse**. *Société Française d'Orchidophilie*, supplément au n° 151, 55pp.

Muller Serge. 2002. **Atlas communal de la distribution des espèces végétales protégées de Lorraine** (deuxième version provisoire). Université de Metz, 41p. + cartes.

Rameau J.Cl., Mansion D., Dumé G., 1993. **Flore forestière française**. Tome 2 : montagnes, IDF-Ministère de l'agriculture et de la pêche, 2421 p.

Signoret J., 2001. **Le Lichen pulmonaire en Lorraine et régions voisines**. Laboratoire de Phytoécologie, Université de Metz. 15 pp.

▪ ***Bibliographie habitats.***

Conservatoire des Sites Lorrains, 1999. **Espaces Naturels Remarquables de Lorraine. Département de la Meuse**. Fiches n° 55F09, n° 55F35, n° 55P56, Conseil Général de la Meuse.

CORINE biotopes manuel, 1191, Luxembourg : Office for official publications of the European communities.

Le Jean Y., Augé V., Bailly G. 2002. **Guide régional des habitats forestiers et associés à la forêt**. Conseil Régional de Franche-Comté-D.I.R.E.N. de Franche-Comté. 140 pp.

Office National des Forêts. **Arbres morts, arbres à cavités. Pourquoi ? Comment ?**. O.N.F. Direction régionale Alsace, 31 pp.

Office National des Forêts, 1998. **Aménagement forestier de la F.C. d'Amanty**. O.N.F. Service départemental de la Meuse, 28 pp + annexes.

Office National des Forêts, 1997. **Aménagement forestier de la F.C. des Roises**. O.N.F. Service départemental de la Meuse, 36 pp + annexes.

Romão C., 1997. **Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne, version EUR 15**. Commission européenne, Dugny sur Meuse XI - D2, 109 pp.

▪ *Bibliographie entomologique.*

Carrières E., 2001. **Contribution à l'inventaire de l'entomofaune du site Natura 2000 de Gondrecourt-le-Château (55)**. Bureau d'Etudes Entomologiques - O.N.F., 14 pp. + annexes.

LEXIQUE DES TERMES UTILISES

Définition, tiré du lexique des «Cahiers d'habitats forestiers », des termes techniques utilisés dans le présent document :

A

acidiphile : se dit d'une espèce ou d'une végétation qui se développe sur les sols acides, riches en silice.

acidiline : se dit d'une espèce ou d'une végétation qui présente une légère préférence pour les sols acides.

affouage : droit de prendre du bois de chauffage.

affouillement : creusement latéral par les eaux des berges d'une rivière, d'une rigole ou d'un ravin.

agropharmaceutique : qualifie les produits utilisés en forêt pour lutter contre la végétation herbacée, notamment lors de la régénération des peuplements.

aire : territoire comprenant l'ensemble des localités où se rencontre un taxon ou un groupement végétal.

alluvions : éléments fins ou grossiers laissés par un cours d'eau quand sa vitesse réduite n'en permet plus le transport.

anthropique : lié à l'action directe ou indirecte de l'homme.

arasement : action de raser une végétation.

atlantique (climat) : climat propre aux régions littorales atlantiques, où les conditions météorologiques sont influencées par la mer. Il est caractérisé par une humidité élevée et une faible amplitude thermique annuelle.

autochtone/allochtone : indigène/étranger.

azonale (forêt) : qualifie une forêt dont la composition dépend principalement de caractéristiques édaphiques peu dépendantes du climat (ex. forêts riveraines).

B

balivage : opération consistant à choisir et à désigner des baliveaux (arbres d'avenir de franc pieds ou affranchis de souche) dans un taillis-sous-futaie ou un taillis afin de les favoriser en vue de leur faire produire du bois d'œuvre de qualité.

banquette (alluviale) : désigne les différents niveaux en bordure de cours d'eau par rapport au niveau moyen des eaux, à l'échelle de la station.

biogéographique (région) : la biogéographie science qui a pour objet l'étude de la répartition des espèces vivantes à la surface du globe ainsi que de ses causes. On distingue la phytogéographie (ou géographie botanique) et la zoogéographie (ou géographie zoologique). La France est subdivisée en quatre grandes régions biogéographiques : Atlantique, Continentale, Alpine et Méditerranéenne.

bouquet (gestion par) : gestion par groupes d'arbres de dimensions et d'âge sensiblement voisins s'étendant sur quelques ares.

bryophyte : plante terrestre ou aquatique qui ne comporte ni vaisseaux, ni racine, se reproduisant grâce à des spores. Végétaux cryptogames chlorophylliens comprenant les mousses, les hépatiques et les anthocérotes.

C

calcicole : se dit d'une espèce ou d'une végétation qui se rencontre exclusivement ou préférentiellement sur les sols riches en calcium.

carbonaté : qui contient des carbonates (de calcium et/ou de magnésium principalement).

cariçaie : groupement végétal de milieu humide (assez souvent prairial), dominé par des espèces appartenant au genre *Carex* (Laïche).

cépée : ensemble des brins issus des rejets se développant sur la souche d'un arbre recépé.

chablis : arbre ou ensemble d'arbres renversé, déraciné ou cassé par suite d'un accident, climatique le plus souvent (vent, neige, givre ...) ou parfois dû à une mauvaise exploitation.

clone : ensemble d'individus génétiquement identiques provenant de la multiplication végétative d'un seul individu originel.

colluvial (sol) : qualifie un sol dont la plus grande partie des matériaux est d'origine colluviale (apports essentiellement latéraux : ruissellement, coulées de boue par ex.).

colluvions : formations superficielles de versants résultant de l'accumulation progressive de matériaux pédologiques, d'altérites ou de roches meubles arrachés plus haut dans le paysage. Subst. Colluvionnement.

confiné (e) : se dit d'une station resserrée dans d'étroites limites, qui restreint ses échanges avec l'extérieur, notamment dans les domaines thermiques et hydriques (ex. fond d'une vallée encaissée).

continental (climat) : climat propre à l'intérieur des continents, caractérisé par une humidité et une pluviosité faibles et par des variations importantes de la température.

conversion : changement du régime d'une forêt en utilisant le potentiel d'essences présent : ex. passage du taillis ou du taillis sous futaie à la futaie.

cortège floristique : ensemble d'espèces végétales de même origine géographique.

crochetage : travail superficiel du sol, manuel ou mécanique, détruisant au moins partiellement la couverture vivante et ameublissant les horizons superficiels du sol pour les rendre plus aptes à recevoir les semences et à favoriser leur développement.

cynégétique : qui se rapporte à la chasse.

D

débardage : transfert des bois par portage entre la zone où ils ont été abattus et un lieu accessible aux camions-grumiers.

distribution (aire de) : territoire actuel comprenant l'ensemble des localités où se rencontre une espèce.

drainage : processus d'évacuation de l'eau présente en excès dans un sol ; peut être naturel (on parle alors de drainage interne) ou facilité par des travaux divers (fossés, drains...).

dynamique (de la végétation) : en un lieu et sur une surface donnés, modification dans le temps de la composition floristique et de la structure de la végétation. Selon que ces modifications rapprochent ou éloignent la végétation du climat, l'évolution est dite progressive ou régressive.

E

éclaircie : réduction de la densité en arbres d'un peuplement forestier non encore arrivé à maturité, en vue de conserver un bon état sanitaire, une bonne stabilité au peuplement et d'améliorer la croissance et la forme des arbres restants. Les arbres exploités fournissent un revenu au propriétaire (minime lors de la première éclaircie) puis qui va en augmentant. Les éclaircies sont réalisées tous les 4 à 10 ans selon l'âge des arbres et leur vitesse de croissance.

écotone : interface entre deux écosystèmes voisins présentant une identité suffisante pour se différencier entre eux et avoir un fonctionnement écologique particulier (ex. effets de lisières).

édaphique : qui concerne les relations entre les êtres vivants et leur substrat (sol principalement, vase ou roche accessoirement).

embâcle : désigne tout élément faisant obstruction à l'écoulement normal d'un cours d'eau (bois morts, branches, débris végétaux, déchets divers...).

engorgement : état d'un sol dont la porosité totale est occupée par l'eau à plus de 50% ; se traduit par la présence d'une nappe lorsqu'on y fait un trou.

enrésinement : transformation utilisant des essences résineuses.

enrichissement : techniques sylvicoles permettant d'augmenter, dans un peuplement donné, l'importance des essences les mieux adaptées aux objectifs poursuivis.

ensemencement : processus par lequel les semences sont disséminées sur le sol, naturellement ou non.

épiphyte : se dit d'une plante se développant sur un support végétal, sans contact avec le sol.

érosion : ensemble des phénomènes qui enlèvent des matériaux à la surface du sol et modifient ainsi le relief ; peut être chimique (altération, dissolution de roches par les eaux de pluie) ou physique (désagrégation, fragmentation de roches par le vent, les eaux...).

étiage : désigne le plus bas niveau des eaux enregistré pour un cours d'eau.

eutrophe : riche en éléments nutritifs, généralement non ou faiblement acide, et permettant une forte activité biologique.

exhaussement : surélévation du sol par rapport au niveau moyen d'un cours d'eau suite à l'alluvionnement périodique lors des crues et à l'éventuelle baisse de la nappe.

exploitabilité : notion liée aux conditions physiques d'une zone donnée, qui font que l'exploitation (coupe et vidange) d'arbres y est facile ou difficile avec tel ou tel matériel (peut désigner également l'âge, l'état, l'objectif économique ou financier pour et à partir duquel un peuplement est considéré comme exploitable).

F

faciès : physionomie particulière d'une communauté végétale due à la dominance locale d'une espèce. Désigne également une catégorie de roche ou de terrain déterminée par un ou plusieurs caractères lithologiques, pétrographiques, paléontologiques, à l'intérieur d'un étage déterminé (ex. faciès gréseux).

feuillus précieux : arbres feuillus qui, s'ils sont de bonne qualité, ont une grande valeur économique due à leur relative rareté et aux qualités technologiques de leur bois : Merisier, Frêne, Erable, Noyer, Tilleul, Sorbier.

fontinale : se dit d'une espèce ou d'une végétation croissant près des sources, des suintements ou des fontaines.

futaie : peuplement forestier composé d'arbres issus de semis ou de plants. Les arbres sont alors dits "de franc pied". L'objectif est généralement la production de bois d'œuvre.

futaie régulière : peuplement auquel est appliqué un traitement régulier ; de ce fait, il est constitué d'arbres de dimensions (diamètre, hauteur) voisines et est en général équienne (de même âge). Ce traitement s'applique à toutes les essences.

futaie irrégulière : peuplement auquel est appliqué un traitement irrégulier ; de ce fait les arbres ont des dimensions (diamètre, hauteur) variées et il est en général inéquienne (d'âges différents). Ce traitement s'applique plus facilement aux essences dont les semis supportent l'ombre.

futaie claire : peuplement de futaie de faible couvert, composée d'arbres plus ou moins éloignés les uns des autres.

futaie mélangée : peuplement composé de plusieurs essences principales appelées aussi "essences objectif".

G

gaize : grès fin, plus ou moins argileux, riche en graine de glauconie et spicules d'éponges, issu d'une roche sédimentaire siliceuse, en partie détritique et en partie chimique, en général de couleur gris à verdâtre, souvent poreuse et légère.

graphiose : maladie cryptogamique provoquée par *Ophiostoma novo-ulmi* (champignon ascomycète) et transportés par les coléoptères saprophytes ; affecte le genre *Ulmus* sp., a décimé les peuplements adultes d'ormes et notamment *Ulmus campestris* (Orme champêtre) et *Ulmus minor* (Orme lisse).

H

héliophile : se dit d'une plante qui ne peut se développer complètement qu'en pleine lumière.

humifère (horizon) : qui contient une forte proportion d'humus.

humus-argileux : qui contient une forte proportion d'humus et d'argile.

humus : partie supérieure du sol composée d'un mélange complexe de matières organiques en décomposition et d'éléments minéraux venant de la dégradation de la roche sous-jacente. Selon la vitesse de décomposition on parle de Mull (décomposition rapide), Moder (moyenne) ou de Mor (faible à nulle).

hybride : individu ou population obtenu par croisement naturel ou artificiel de deux espèces proches. Ses caractéristiques sont généralement intermédiaires entre celles des parents.

hydrique (bilan) : donne la répartition de l'eau ayant pénétré dans un sol en : eau perdue par drainage, eau retenue par le sol, eau évaporée, eau utilisée par les plantes. Le bilan est dit favorable quand l'eau utilisable par les plantes est importante.

hydrochorie : mode de dissémination par l'eau des graines de certains végétaux.

hydromorphe : qualifie un sol évoluant dans un milieu engorgé par l'eau de façon périodique ou permanente.

hydrosystème fluvial : concept reposant sur la notion d'interdépendance du cours d'eau et de sa plaine alluviale, matérialisée par des flux plaine/cours d'eau et amont/aval de matière, d'énergie et d'organismes.

hygrocline : se dit d'une espèce ayant une préférence pour les sols humides.

hygrophile : se dit d'une espèce ayant besoin de fortes quantités d'eau tout au long de son développement (ex. Reine des prés).

hygrosciaphile : se dit d'une espèce recherchant des conditions d'ombre et de forte humidité atmosphérique.

I

indicatrice (espèce) : qualifie une espèce dont la présence à l'état spontané renseigne qualitativement ou quantitativement sur certains caractères écologiques de l'environnement.

irrégulier (traitement) : suite des opérations destinées à diriger l'évolution d'un peuplement forestier par laquelle on cherche à obtenir une futaie irrégulière.

L

levée (alluvionnaire) : exhaussement lié au dépôt d'alluvions.

limon : formation continentale détritique meuble, composée essentiellement de particules de taille intermédiaire entre celle des sables et de l'argile, déposée par les eaux ou, surtout, par le vent.

limoneux : composé essentiellement de limon.

litière : au sens strict, ensemble de débris végétaux peu transformés recouvrant le sol (donc horizon OL et même OLn) ; au sens large : ensemble des couches holorganiques.

M

marne : roche sédimentaire constituée d'un mélange de calcaire et d'argile (25 à 65%), intermédiaire entre les calcaires marneux (35% d'argile au maximum) et les marnes argileuses (plus de 65% d'argile). Adj. marneux.

matière organique : ensemble de produits d'origine biologique provenant des débris végétaux, des déjections et des cadavres d'animaux.

maturation : en botanique, ensemble de phénomènes de transformation que subissent les organes végétaux (rhizomes fruits, graines, etc.) qui aboutissent à leur maturité suivie, dans certains cas, de leur récolte.

médio-* : moyen, au milieu.

médioeuropéen : Syn. Europe centrale. En France, domaine géographique concernant le secteur baltico-rhénan et alpien.

méso-* : moyen.

mésotrophe : moyennement riche en éléments nutritifs, modérément acide et permettant une activité biologique moyenne.

mull : type d'humus caractérisé par l'activité des vers de terre, un horizon A nettement grumeleux à microgrumeleux et une discontinuité entre horizons O et A. Traduit dans l'ensemble une bonne décomposition des éléments organiques.

muscinale : qualifie la plus basse des strates végétales : celle des mousses ; peut inclure aussi certaines phanérogames, des lichens...

N

nappe : eau libre présente dans le sol de façon permanente (toute l'année) ou temporaire (lors de périodes particulièrement pluvieuses et disparaissant totalement ensuite).

neutrophile : se dit de végétaux croissant dans des conditions de pH voisines de la neutralité.

nitrophile : se dit d'une espèce croissant sur des sols riches en nitrates. Syn. nitratophile.

nomade : se dit d'une essence postpionnière ou dryade pouvant jouer un rôle de pionnière dans certaines conditions.

P

parquet (gestion par) : gestion forestière dont l'unité de référence est le parquet, d'une surface supérieure à une dizaine d'ares.

perturbation : au sens de la directive Habitats, concerne les espèces (annexe II) seules, intéresse les seules activités humaines permanentes ou périodiques qui s'exercent dans un site Natura 2000, du fait d'exploitants à titre professionnel ou d'usagers à titre récréatifs.

phase : période de la vie d'un arbre : phase juvénile, phase adulte.

phénologique (stade) : époque dans le cycle de développement d'un végétal correspondant à un ensemble de particularités morphologiques.

phytoécologie : partie de l'écologie s'appliquant aux végétaux.

phytosociologie : étude des tendances naturelles que manifestent des individus d'espèces différentes à cohabiter dans une communauté végétale ou au contraire à s'en exclure.

placage : en pédologie, désigne en général une épaisseur de limon (placage limoneux) qui a été déposée par sédimentation sur les couches inférieures.

polypode : plante cryptogame à rhizome rampant, à feuilles lobées, croissant en milieu humide.

populiculture : désigne la sylviculture de peupliers hybrides issus de diverses variétés de clones.

potentialité : ensemble des ressources possibles d'une station (biologiques, forestières, agricoles ou de loisirs), en quantité et/ou en qualité en relation avec une gestion appropriée.

provenance : lieu déterminé où se trouve une population d'arbres (indigène ou non) ; la provenance d'un lot de semences est celle du peuplement forestier sur lequel la récolte a été effectuée.

pseudogley : faciès d'engorgement périodique d'un horizon par une nappe temporaire perchée, d'origine pluviale ou en raison d'une microporosité élevée (absence de nappe mais asphyxie de l'horizon).

R

ravin : vallée étroite à versants raides.

recépage : réduction de la longueur des plants d'essences feuillues ou des brins d'un taillis.

régularisation : évolution d'un peuplement forestier vers une structure régulière, spontanément ou par la gestion sylvicole appliquée.

régulier (traitement) : suite des opérations destinées à diriger l'évolution d'un peuplement forestier dans le but d'obtenir une futaie régulière.

relictuel : qualifie une espèce ou un habitat antérieurement plus répandu, ayant persisté grâce à l'existence très localisée de conditions stationnelles (notamment climatiques) favorables.

rémanents : résidus laissés sur place après l'exécution d'une coupe ou d'une opération d'amélioration.

répartition naturelle (aire de) : territoire comprenant l'ensemble des localités où se rencontre un taxon ou un groupement végétal. L'aire d'une espèce est dite disjointe lorsque les différentes zones qui la composent sont séparées ; continue dans le cas contraire.

ripisylve : forêt installée au bord des cours d'eau.

riveraine (forêt) : forêt localisée en bord de cours d'eau.

S

saproxylophage : qui se nourrit de bois en décomposition.

saussaie (ou saulaie) : formation végétale arbustive et/ou arborescente dominée par les saules (*Salix* spp.).

sciaphile : se dit d'une espèce tolérant un ombrage important. Ant. héliophile.

secondaire (feuillu, essence) : qualifie une essence (ou un peuplement forestier), accessoire par rapport à l'essence ou au peuplement principal.

sol brun : sol évolué, caractérisé par un lessivage nul ou très faible des argiles et du fer, toujours décarbonaté dans les horizons supérieurs.

sommital : qui se trouve au sommet d'une colline, d'une crête (ex. hêtraie sommitale).

stade : (1) au sens physiologique, désigne l'état morphologique défini du développement d'un végétal (ex. apparition des fruits, chute des feuilles...); (2) au sens de la dynamique de la végétation, désigne l'état déterminé d'une succession végétale correspondant à une physionomie particulière de la végétation (ex. stade pionnier, climacique ...).

station, stationnel : étendue de terrain, de superficie variable, homogène dans ses conditions physiques et biologiques (mésoclimat, topographie, composition floristique et structure de la végétation spontanée).

strate : subdivision contribuant à caractériser l'organisation verticale des individus présents sur une station.

structure : résultat du traitement (ou de l'absence de traitement) appliqué à un peuplement forestier quant à la répartition dans l'espace de ses éléments constitutifs. Ces résultats sont considérés des points de vue régime, homogénéité ou hétérogénéité des âges et/ou dimensions, existence de plusieurs strates arborées...

subatlantique : (cf. atlantique)

subcontinental : (cf. continental)

substitution (végétation de) : remplacement volontaire d'un groupement végétal par un autre.

succession végétale : suite des groupements végétaux qui se remplacent au cours du temps en un même lieu.

suranné (arbre) : arbre ayant dépassé les limites d'exploitabilité.

sylvofaciès : physionomie prise par un même type de station lorsque la sylviculture qui y est pratiquée éloigne son peuplement du climax.

T

taillis sous futaie : peuplement forestier constitué d'un taillis régulier et équienne, surmonté par une futaie (ou réserve) irrégulière d'âges variés (qui sont en principe des multiples de la révolution du taillis).

taxon : unité quelconque (famille, genre, espèce, etc.) de la classification zoologique ou botanique.

thermophile : se dit d'une plante qui croît de préférence dans des sites chauds et ensoleillés.

traitement : suite des opérations (travaux, coupes) destinées à diriger l'évolution d'un peuplement forestier dans le cadre d'un régime donné (régulier, irrégulier).

transformation : substitution à un taillis simple, un taillis sous futaie ou une futaie, de valeur faible ou nulle, d'une futaie de plus grande valeur constituée à l'étage dominant d'essences différentes de celles du peuplement forestier primitif et obtenue au moyen d'une régénération le plus souvent artificielle.

trouée : ouverture forestière liée à la chute d'un arbre ou plusieurs arbres par chablis ou coupe.

X

xérophile : se dit d'une espèce pouvant s'accommoder de milieux secs.

xérocline : se dit d'une espèce qui a une légère préférence pour les milieux secs.

Sigle

SIC : Site d'Intérêt communautaire

ZPS : Zone de Protection Spéciale

ZSC : Zone Spéciale de Conservation

Annexe I
SURFACE des HABITATS
et CORRESPONDANCE avec les STATIONS FORESTIERES

EUR15	type de milieu	habitat (CORINE biotopes)	surface (ha)	% surface	catalogue Plateaux c. (Unit.Stat.)
HABITATS PRIORITAIRES					
6210	PELOUSES SECHES SEMI-NATURELLES ET FACIES D'EMBUISSONNEMENT	34.3 : Festuco-Brometea			
	Pelouse calcaire mésophile	34.3227 - <i>Mesobromion</i> du bassin parisien jurassique	1,3		
	Pelouse calcaire mésophile embroussaillée et lisières (ourlets) mésophiles	34.3227 + 34.41 <i>Geranion sanguinei</i> et 34.42 <i>Trifolion medii</i> non individualisés	2,2		
	Pelouse calcaire écorchée mésoxérophile	34.3325 - <i>Xerobromion</i> du bassin parisien jurassique	1,2		
surface totale habitats prioritaires			4,7	0,4 %	
HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE					
9130	HETRAIES DE L'ASPERULO-FAGETUM	41.13 : Asperulo-Fagenion 41.131 : Hêtraies à Mélisque (<i>Melico-Fagetum</i>, <i>Asperulo-Fagetum</i>, <i>Hordelymo-Fagetum</i>, <i>Lathyro-Fagetum</i>)			
	Hêtraie-Chênaie sessile neutrophile sur limons ou argiles limoneuses	41.1312 - Hêtraie neutrocline à Mélisque	45,5		4 + 5
	Hêtraie à Dentaïre	41.133 - <i>Dentario heptaphyllidi-Fagetum</i>	1,7	4,4 %	(7)
9150	HETRAIES A CEPHALANTHERES	41.16 - Cephalanthero-Fagenion			
	Hêtraie mésoxérophile à Laïches	41.161 - Hêtraie à Laïches (<i>Carici-Fagetum</i>)	64,6	6,1 %	1 + 2 + 10
9160	CHENAIES-CHARMAIES SUBATLANTIQUES OU MEDIOEUROPÉENNES	41-2 : Frênaies-Chênaies à Primevère (<i>Primulo-Carpinetum</i>)			
	Frênaie-Chênaie pédonculée sur argiles à Arum	41.231 - Frênaie-Chênaie à Arum	66,9	6,3 %	11 + 12
	Frênaie-(Erablaie)-Chênaie pédonculée de fond de vallon froid à Nivéole	41.232 - Frênaie-Chênaie à Corydales	6,4	3,7 %	12
	Frênaie-(Erablaie)-Chênaie pédonculée de fond de vallon froid à Aconit		32,5		
	Frênaie-(Erablaie)-Chênaie pédonculée de fond de vallon à Ail des ours	41.233 - Frênaie-Chênaie à Ail			
	Chênaie-(Hêtraie)-Charmaie à Scille à deux feuilles	41.243 - Chênaie-Charmaie méso-xérophile sur calcaire (<i>Scillio-Carpinetum</i>)	726,2	68,4 %	2
	Chênaie-(Hêtraie)-Charmaie à Scille à deux feuilles, faciès à Jonquille		48,7	4,6 %	
Chênaie pédonculée pionnière mésophile sur sol calcaire	41.27 - Chênaie-Charmaie calciphile (<i>Antherico-Carpinetum</i>)	13,8	1,3 %	US non décrite	
5130	FORMATIONS DE GENEVRIER SUR LANDES OU PELOUSES CALCAIRES				
	Boisements de Genévrier commun sur pelouse calcaire mésophile	31.88 - Fruticée à Genévrier commun	2,6	0,2 %	
3100	EAUX DORMANTES	22 : Eaux douces stagnantes			
	Mare forestière du Grand Fouillot	22.5 - Masses d'eau temporaires	0,2		
3260	EAUX COURANTES	24.4 : Végétation flottante de Renoncules des rivières			
	Ruisseau rapide intermittent à <i>Fontinalis antipyretica</i>	24.16 - Cours d'eau intermittents	non calculée		
surface totale intérêt communautaire			1009,2	95 %	

AUTRES HABITATS

BOISEMENTS ARTIFICIELS

	Boisements de Mélèze d'Europe	83.3111 : Plantations de Mélèze	8,8	3,6 %	
	Boisements de Pin noir et sylvestre	83.3122 : Plantations de Pins exotiques	28,6		
EMBROUSSAILLEMENT DE PELOUSES CALCAIRES		31.8 : Fourrés 31.81 : Fourrés médio-européens sur sols fertiles			
	Fruticée à Prunellier, Troène et Epine-vinette (hauteur comprise entre 2 et 4 m)	31.812 : <i>Berberidion</i> 31.81211 - Fruticée à Prunellier et Troène		1 %	
	Fruticée à Prunellier et Epine-vinette (hauteur sup. à 1,5 m)		4,2		
	Fruticée à Prunellier (hauteur 1,5 m à 2 m)		1,2		
	Fruticée à Prunellier (hauteur 1,5 m à 2 m) variante avec vestiges de pelouse		2,2		
	Fruticée à Prunellier, H = moins de 1,5 m		2,8		
	Fruticée à Prunellier, H = moins de 1,5 m variante avec vestiges de pelouse		0,8		

surface autres habitats **48,6** 4,6 %

surface totale du site **1062,5**

Annexe II

LISTE DES PLANTES RARES OU LOCALISEES EN LORRAINE

▪ Légende : espèce

? : non localisée précisément (donnée bibliographique ou connaissance partielle du statut),

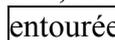
 : cartographiée ou localisée sur le plan en annexe,

1 à 3 : localisation et localisation précise (**abc**) sur plan,

 : protection nationale,

● : protégée en Lorraine,

rare, assez rare, etc... : statut des plantes sur le site,

 : bioindicateur forestier important,

 : bioindicateur important de milieux ouverts ou de lisières.

▪ Pour le statut des essences forestières, se reporter au texte du document d'objectifs (chapitre 8-1.3), et pour le suivi des espèces, se reporter aux annexes VII et VIII.

▪ Origine des données : prospections cartographiques de Ph. Millarakis + éventuellement données du Conservatoire Botanique de Nancy → CBN ou de G.H. Parent → G.H. Parent.

a) Plantes à fleurs :

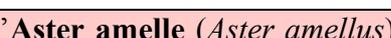
-   l'**Aconit tue-loup** (*Aconitum vulparia*). Disséminé dans les vallons froids (FC d'Abainville, d'Amanty, d'Horville, FD du Vaux, etc...)

-  l'**Ail des Ours** (*Allium ursinum*). Fréquent sur plateaux argileux et dans les fonds de vallon (cartographie confondue partiellement avec l'Aconit tue-loup).

- l'**Alchémille vert jaunâtre** (*Alchemilla xanthochlora*). Assez rare, accotements routiers et lignes de parcelle (FD du Vau, FC de Vouthon-Haut).

- l'**Anémone fausse Renoncule** (*Anemone ranunculoides*). Assez fréquente sur le site, notamment en fond de vallon.

-  l'**Anémone Pulsatille** (*Anemone pulsatilla*). Rare, lisière forestière, sur le talus du chemin bas des Roises (**2a**) et coteau sud de Chamgrapas (**1ab**), en forêt communale de Gondrecourt.

-   l'**Aster amelle** (*Aster amellus*). Très rare : coteau sud de Chamgrapas (**1b**), en forêt communale de Gondrecourt ; entre 50 et 100 pieds en septembre 2002.

- la **Cardamine impatiente** (*Cardamine impatiens*). Rare, fond de vallon de la combe Ste-Marie.

- ? ●  la **Centauree des montagnes** (*Centaurea montana*), signalée dans la vallée de l'Ognon,

- le **Cerisier de Ste-Lucie** (*Prunus mahaleb*), Disséminé dans les boisements clairs et le recolonisations forestières.

- la **Céphalanthère de Damas** (*Cephalanthera damasonium*). Rare, forêt communale des Roises (2c).
- la **Céphalanthère rouge** (*Cephalanthera rubrum*). Très rare, forêt communale des Roises (2).
- ? le **Chêne pubescent** (*Quercus pubescentis*). Statut mal connu. Signalé par G.H. Parent, mais sans localisation précise. Retrouvé en 2002 sur le coteau sud de Chamgrapas, en forêt communale de Gondrecourt.
- ? ● le **Crépis en rosette** (*Crepis praemorsa*). Rare : signalé dans le site, mais stations non localisées actuellement → G.H. Parent (à rechercher dans la parcelle 27 de la forêt communale de Gondrecourt).
- ● le **Cytise pédonculé** (*Cytisus decumbens*). Très rare : connu uniquement sur le coteau sud de Chamgrapas (1), en forêt communale de Gondrecourt. Détermination à confirmer, car la confusion avec le Genêt pileux reste possible.
- le **Daphné lauréolé** (*Daphne laureola*). Disséminé et assez commun sur l'ensemble du site.
- le **Dactyle souple** ou Dactyle d'Ascherson (*Dactylis polygama*). Rare, vallon de la combe Ste-Marie, et bois pionniers de la Plaine des Grands Chiens.
-  la **Dentaire** (*Cardamine heptaphylla*). Assez rare, en colonie sur sol superficiel, en situation confinée (versant ou plateau froid).
-  l'**Epervière orangée** (*Hieracium aurantiacum*). Très rare, localement naturalisée sur le périmètre de la forêt communale de Dainville-Bertheville, hors Natura 2000.
- l'**Epiaire dressée** (*Stachys recta*). Assez rare, talus routiers caillouteux et pelouses du coteau sud de Chamgrapas, en forêt communale de Gondrecourt.
- l'**Epine-vinette** (*Berberis communis*). Disséminée en forêt clairière sur l'ensemble du site, localement fréquente dans la fruticée de la Plaine des grands Chiens (FC de Vouthon-Haut).
- l'**Epipactis sanguin** (*Epipactis atrorubens*). Rare, boisements pionniers et pelouses calcaires du coteau sud de Chamgrapas (1) en forêt communale de Gondrecourt.
- ● l'**Epipactis à petites feuilles** (*Epipactis microphylla*). Très rare, une petite colonie d'une vingtaine de pieds en forêt communale des Roises (2b).
- ● l'**Epipactis de Müller** (*Epipactis muelleri*). Rare, dans la forêt des Roises (2bc).
- l'**Erable plane** (*Acer platanoides*), assez fréquent sur le site.
- l'**Euphorbe douce** (*Euphorbia dulcis* subsp. *purpurata*). Rare, sur accotements routiers et pelouses résiduelles du vallon du Vaurond (1).

- l'**Euphorbe verruqueuse** (*Euphorbia brittingeri*). Disséminée et assez fréquente sur l'ensemble du site, notamment en milieux ouverts comme la pelouse calcaire de la Plaine des Grands Chiens, et sur accotements routiers.

-  ● **la Filipendule** (*Filipendula vulgaris*). Rare : lisière de bois secs et accotements routiers sur calcaire, FC de Gondrecourt et FD du Vaux. Fréquente sur la Plaine des Grands Chiens (3).

- le **Fraisier vert** (*Fragaria viridis*). Pelouse calcaire de la Plaine des Grands Chiens (3).

-  ● **le Gaillet de Fleurot** (*Galium fleurotii* var. *fleurotii*). Très rare : parties non stabilisées du talus de grouine du chemin bas, en lisière de la forêt communale des Roises (2a). → CBN : présent également sur le talus routier de la D.966.

- le **Genêt ailé** (*Chamaespartium sagittale*). Localement abondant sur les pelouses calcaires de la Plaine des Grands Chiens.

- le **Genêt pileux** (*Genista pilosa*). Rare, boisements sur sols très superficiels en FC des Roises et sur le talus des Roises (2).

- **la Germandrée des montagnes** (*Teucrium montanum*). Rare, talus des Roises (2a).

- ? ● **la Gentiane croisette** (*Gentiana cruciata*). Citée par P. Dardaine (1985-1986), non localisée en 2002. Origine de l'information : fiche E.N.S. 55*F09.

- le **Grémil bleu-pourpre** (*Lithospermum purpurocaeruleum*). Assez rare : FC de Badonvilliers-Gérauvilliers (versant ouest de la Grande Vallée), Hêtraie à Sesslerie, FC de Gondrecourt.

-  **la Jonquille** (*Narcissus pseudo-narcissus*). Populations prospères, les plus importantes du département de la Meuse.

- la **Laîche des montagnes** (*Carex montana*). Fréquente, notamment dans la Hêtraie à Céphalanthères.

- ? la **Laîche blanche** (*Carex alba*). Citée par G.H. Parent (1986), non localisée en 2002. Origine de l'information : fiche E.N.S. 55*F09.

- **la Laitue vivace** (*Lactuca perennis*). Disséminée sur pelouses écorchées : coteau sud de Chamgrapas (1), en forêt communale de Gondrecourt.

-  **la Lathrée écailleuse** (*Lathraea squamaria*). Rare : espèce discrète, connue essentiellement dans les fonds de vallon de la FD du Vau et des FC d'Amanty, de Gondrecourt et de Horville. Parasite le Charme (Horville), l'Erable champêtre, l'Erable sycomore, l'Erable plane (Gondrecourt).

- **le Lin à feuilles ténues** (*Linum tenuifolia*). Rare : pelouses calcaires sur le coteau sud de Chamgrapas, en forêt communale de Gondrecourt (1).

-  ● **le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*)**. Très rare, talus routier de la FC des Roises.
- le **Lithosperme officinal (*Lithospermum officinale*)**. Assez rare : lisières forestières du site et pelouse calcaire de la Plaine des Grands Chiens (3).
- le **Laser à larges feuilles (*Laserpitium latifolium*)**. Fréquent sur le site.
- la **Linnaire striée (*Linaria repens = striata*)**. Rare : micro-éboulis du coteau sud de Chamgrapas (1), en forêt communale de Gondrecourt.
-  le **Lis martagon (*Lilium martagon*)**. Rare : localisé dans deux vallons des forêts communales d'Amanty (non localisé), de Gondrecourt, de Vouthon-Haut et de Badonvilliers-Gérauvilliers.
- la **Mélique penchée (*Melica nutans*)**. Disséminée dans la Hêtraie sèche.
- le **Nerprun (*Rhamnus cathartica*)**. Disséminé dans la Hêtraie sèche et les premiers stades de boisement des pelouses calcaires.
-  ● **la Nivéole (*Leucojum vernum*)**. Localisée dans deux vallées : celles de l'Ognon et du Vaurond.
- l'**Oeillet des Chartreux (*Dianthus carthusianorum*)**. Rare : lisières forestières de la combe Ste-Marie.
- l'**Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*)**. Rare, dans des lignes de parcelle en FC des Roises.
- **l'Orchis militaire (*Orchis militaris*)**. Rare, talus des Roises (2a).
- **l'Orchis moustique (*Gymnadenia conopsea*)**. Rare, coteau sud de Chamgrapas, en forêt communale de Gondrecourt (1).
- **l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*)**. Rare, talus des Roises (2a).
- l'**Orge d'Europe (*Hordelymus europaeus*)**. Disséminée sur le site, de préférence dans les bois clairs. Localement fréquente dans les bois pionniers de la Plaine des Grands Chiens.
- l'**Orme de montagne (*Ulmus glabra*)**. Il subsiste sous forme de jeunes individus (semis à perchis) dans les fonds de vallon froids.
- la **Phalangère rameuse (*Anthericum ramosum*)**. Assez fréquente dans les boisements thermophiles de versant sud de la vallée du Vaurond.
- le **Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*)**. Uniquement hors forêt : lit asséché de l'Ognon, en bordure des forêts de Chassey-Beaupré et de Gondrecourt.
- la **Platanthère à deux feuilles (*Platanthera bifolia*)**. Assez rare, en forêt claire (FC des Roises) et plateau de la Plaine des Grands Chiens.

- le **Polygale amer** (*Polygala amarella*). Dans les lignes de parcelles et sur le talus au sud de la FC des Roises.

- la **Pulmonaire des montagnes** (*Pulmonaria montana*). Localement commune, notamment sur le plateau de la Plaine des grands Chiens (FC de Vouthon-Haut).

- la **Pulmonaire obscure** (*Pulmonaria obscura*). Assez commune, dans les fonds de vallon (FC de Horville), et dans le vallon du Vaurond.

-  ● **la Renoncule à feuilles de Platane** (*Ranunculus platanifolius*). Assez rare : localisée dans les vallées du Vaurond et de la Grande Vallée en FC d'Abainville.

- Le **Sceau de Salomon odorant** (*Polygonatum officinale*). Assez fréquent sur versant sud.

- la **Scille à deux feuilles** (*Scilla bifolia*). Particulièrement fréquente sur le site.

- **le Séséli des montagnes** (*Seseli montanum*). Rare, pelouse calcaire de la Plaine des Grands Chiens (3).

-  ● **le Tabouret des montagnes** (*Thlaspi montanum*). Rare mais localement abondant : combe Ste Marie, versant sud en FC de Gondrecourt et en FD du Vaux.

- **le Trèfle alpestre** (*Trifolium alpestre*). Pelouse calcaire de la Plaine des Grands Chiens (3).

- **le Trèfle jaunâtre** (*Trifolium ochroleucon*). Pelouse calcaire de la Plaine des Grands Chiens (3).

- **le Trèfle des montagnes** (*Trifolium montanum*). Assez fréquent (localement) sur les chemins et la pelouse calcaire de la Plaine des Grands Chiens (3), en FC de Vouthon-Haut.

- **le Trèfle rougeâtre** (*Trifolium rubens*). Rare, en bordure du chemin empierré au pied du coteau sud de Chamgrapas (1), en forêt communale de Gondrecourt.

- **la Violette des chiens** (*Viola canina*). Assez fréquent sur les chemins et la pelouse calcaire de la Plaine des Grands Chiens, en FC de Vouthon-Haut (3).

- **la Violette étonnante** (*Viola mirabilis*). Assez rare en forêt : fond de vallon de la FC d'Horville, versant sud de la combe Ste-Marie et boisements pionniers de la côte de Chamgrapas en FC de Gondrecourt.

b) **Fougères.**

Celles-ci sont très mal représentées sur le site de Gondrecourt :

- la **Fougère dilatée** (*Dryopteris dilatata*). Très rare, un pied sur souche d'arbre décomposée en FC de Vouthon-bas.

- le **Polypode des sols calcaires** (*Polypodium interjectum*). Rare, un pied épiphyte à la base d'un Chêne, parcelle 33, FC de Badonvilliers-Gérauvilliers.

c) **Lichens.**

Pas de données précises, mis à part le **Lichen poumon** (*Pulmonaria lobaria*), trouvé abondant dans le vallon des parcelles 111 et 112 en forêt de Dainville (hors Natura 2000).

Annexe V
RELEVES PHYTOSOCIOLOGIQUES
de Hêtraie à Céphalanthères et de Hêtraie à Aspérule
(FC de Gondrecourt et de Vouthon-bas)

Relevés de Hêtraie à Céphalanthères et de Hêtraie à Aspérule présentant un intérêt floristique (caractères gras = bioindicateur d'habitat, souligné = espèce remarquable) :

repère plan en annexe →	C1	A1	repère plan en annexe →	C1	A1
date →	31-05-02	31-05-02	date →	31-05-02	31-05-02
forêt communale de →	Gondre.	Vouthon	forêt communale de →	Gondre.	Vouthon
parcelle et localisation →	23 sud-est	8 nord-est	parcelle et localisation →	23 sud-est	8 nord-est
CORINE biotopes →	41.161	41.1312	CORINE biotopes →	41.161	41.1312
<i>Acer campestre</i> taillis		1	<u><i>Lithospermum purpureo-caeruleum</i></u>	2	
<i>Acer campestre</i> semis	+		<u><i>Sesleria caerulea</i></u>	2	
<i>Acer pseudoplatanus</i> semis	+		<i>Teucrium scorodonia</i>	+	
<i>Carpinus betulus</i> futaie		1	<u><i>Viola mirabilis</i></u>	1	
<i>Carpinus betulus</i> taillis	3	3	<u><i>Galium odoratum</i></u>		2
<i>Quercus robur</i> taillis	1		<u><i>Lilium martagon</i></u>		2
<i>Malus sylvestris</i> taillis	+		<i>Anemone nemorosa</i>	1	1
<i>Quercus robur</i> futaie		2	<i>Arum maculatum</i>	+	+
<i>Sorbus aria</i> taillis	1	1	<i>Asarum europaeum</i>	1	1
<i>Sorbus torminalis</i> taillis		1	<i>Brachypodium sylvaticum</i>	1	
<i>Sorbus torminalis</i> semis	1		<i>Cardamine pratensis</i>	1	
<i>Hedera helix</i>	1	4	<i>Carex digitata</i>	1	1
<i>Corylus avellana</i>			<i>Carex flacca</i>	1	
<i>Crataegus laevigata</i>	1	1	<i>Carex sylvatica</i>		1
<i>Evonymus europaeus</i>	+		<i>Deschampsia cespitosa</i>		1
<i>Ligustrum vulgare</i>	1	1	<i>Euphorbia amygdaloides</i>	1	
<i>Ribes alpinum</i>	+		<i>Eurhynchium striatum</i>	1	
<i>Rosa arvensis</i>	1	1	<i>Glechoma hederacea</i>	1	
<i>Viburnum lantana</i>		+	<i>Hordelymus europaeus</i>		+
<i>Viburnum opulus</i>	+		<i>Lamium galeobdolon</i>	1	1
			<i>Melica uniflora</i>	1	
			<i>Mercurialis perennis</i>	+	
			<i>Orchis mascula</i>	+	
			<i>Ornithogalum pyrenaicum</i>	1	1
			<i>Phyteuma spicatum</i>	1	1
			<i>Potentilla sterilis</i>	1	
			<i>Ranunculus auricomus</i>	2	+
			<i>Scilla bifolia</i>	1	
			<i>Vicia sepium</i>	+	
			<i>Viola odorata</i>	+	
			<i>Viola reichenbachiana</i>	1	+
			Nombre d'espèces →	40	25

Annexe VI
RELEVÉ PHYTOSOCIOLOGIQUE
de pelouse calcaire relictuelle
(FC de Gondrecourt)

Relevé de la végétation d'une clairière en début de boisement naturel (pelouse ouverte : 80 % de recouvrement herbacé), en bas de pente, contre le chemin en bordure de ruisseau (souligné = espèce remarquable) :

repère plan en annexe → P1 date → 26-07-02 forêt communale de → Gondre. parcelle et localisation → 14 sud-ouest CORINE biotopes → 34.3227	repère plan en annexe → P1 date → 26-07-02 forêt communale de → Gondre. parcelle et localisation → 14 sud-ouest CORINE biotopes → 34.3227			
LIGNEUX	HERBACEES			
<p>en lisière</p> <p><i>Pinus sylvestris</i> futaie </p> <p>semis de 1 à 3 ans</p> <p><i>Corylus avellana</i> +</p> <p><i>Fagus sylvatica</i> +</p> <p><i>Quercus robur</i> semis 1</p> <p><i>Pinus sylvestris</i> semis 1</p> <p><i>Prunus spinosa</i> +</p> <p><i>Sorbus aria</i> +</p>	<p><i>Aquilegia vulgaris</i> 1</p> <p><u><i>Anthericum ramosum</i></u> 3</p> <p><i>Asperula cynanchica</i> 1</p> <p><i>Bromus erectus</i> 2</p> <p><i>Bupleurum falcatum</i> 1</p> <p><i>Carlina vulgaris</i> 1</p> <p><i>Cirsium acaule</i> 1</p> <p><i>Coronilla varia</i> +</p> <p><i>Ctenidium molluscum</i> 3</p> <p><u><i>Cytisus decumbens</i> ?</u> +</p> <p><u><i>Epipactis atrorubens</i></u> +</p> <p><i>Euphorbia cyparissias</i> 1</p> <p><i>Euphorbia dulcis</i> +</p> <p><i>Genista tinctorium</i> +</p> <p><i>Helianthemum nummularia</i> 1</p> <p>subsp <i>glabra</i></p> <p><i>Helleborum foetidus</i> 1</p> <p><i>Hieracium murorum</i> 1</p> <p><i>Hieracium pilosella</i> 1</p> <p><i>Hieracium umbellatum</i> +</p> <p><i>Hippocrepis comosa</i> 1</p> <p><i>Knautia arvensis</i> 1</p> <p><i>Lactuca perennis</i> 1</p> <p>Lichen sp 1</p> <p><i>Lotus corniculatus</i> 1</p> <p><i>Ononis repens</i> +</p> <p><i>Prunella grandiflora</i> +</p> <p><i>Sanguisorba minor</i> +</p> <p><i>Solidago virgaurea</i> +</p> <p><i>Stachys recta</i> 1</p> <p><i>Teucrium chamaedrys</i> 2</p> <p><i>Thymus praecox</i> 1</p> <p><i>Trifolium rubens</i> + (contre le chemin)</p>			
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 80%;">Nombre d'espèces →</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">38</td> <td style="width: 10%;"></td> </tr> </table>	Nombre d'espèces →	38	
Nombre d'espèces →	38			

Annexe VII
INVENTAIRE BOTANIQUE de la PELOUSE DES GRANDS CHIENS,
forêt communale de Vouthon-Haut

Les 7 espèces précédées d'une * sont des bioindicateurs de pelouses mésophiles à suivre dans le temps :

<i>Agrostis capillaris</i>	c	<i>Lonicera xylosteum</i>	r
<i>Achillea millefolium</i>	ac	<i>Lotus corniculatus</i> subsp. <i>corniculatus</i>	ac
<i>Aquilegia vulgaris</i>	ac	<i>Platanthera bifolia</i>	r
<i>Avenula pratensis</i>	ac	<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i>	c
<i>Berberis communis</i>	ac	<i>Polygala vulgaris</i>	c
<i>Brachypodium pinnatum</i>	c	<i>Populus tremula</i>	ac
<i>Briza media</i>	ac	<i>Potentilla neumanniana</i>	ac
<i>Bromus erectus</i>	c	<i>Potentilla reptans</i>	c
* <i>Bupleurum falcatum</i>	ac	<i>Prunella grandiflora</i>	ac
<i>Calluna vulgaris</i>	disparu	<i>Prunus avium</i>	r
<i>Carex flacca</i>	c	<i>Prunus spinosa</i>	c
<i>Centaurea timbalii</i>	c	<i>Pulmonaria montana</i>	c
<i>Cirsium acaule</i>	c	<i>Pyrus pyraeaster</i>	c
<i>Crataegus monogyna</i>	c	<i>Quercus petraea</i>	ac
<i>Crepis capillaris</i>	ac	<i>Quercus robur</i>	c
<i>Dactylis glomerata</i>	c	<i>Rhamnus cathartica</i>	ac
<i>Euphorbia brittingeri</i>	ac	<i>Rhinanthus minor</i> subsp. <i>minor</i>	ar
<i>Euphorbia cyparissias</i>	c	<i>Rosa canina</i>	ac
<i>Fagus sylvatica</i>	r	<i>Sanguisorba minor</i>	c
* <i>Filipendula vulgaris</i>	ac	<i>Senecio jacobaea</i>	ar
<i>Fragaria viridis</i>	c	* <i>Seseli montanum</i>	ac
<i>Frangula alnus</i>	r	<i>Silene vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i>	ac
<i>Fraxinus excelsior</i>	ar	<i>Sorbus aria</i>	ac
<i>Galium pumilum</i>	r	<i>Sorbus torminalis</i>	ac
<i>Galium verum</i>	ac	<i>Stachys officinalis</i>	c
<i>Genista tinctoria</i>	r	<i>Succisa pratensis</i>	ac
<i>Genistella sagittalis</i>	c	<i>Thymus pulegium</i>	ac
<i>Helianthemum nummularium</i> subsp. <i>obsc.</i>	c	<i>Trifolium alpestre</i>	ac
<i>Hieracium</i>	ac	<i>Trifolium campestre</i>	ar
<i>Hippocrepis comosa</i>	c	<i>Trifolium medium</i>	c
<i>Hypericum perforatum</i> var. <i>angustifolium</i>	ac	* <i>Trifolium montanum</i>	c
* <i>Juniperus communis</i>	ac	* <i>Trifolium ochroleucon</i>	c
<i>Leontodon hispidus</i> var. <i>hispidus</i>	c	<i>Valeriana wallrothii</i>	ac
<i>Ligustrum vulgare</i>	c	<i>Vicia cracca</i>	c
<i>Lithospermum officinale</i>	ar	* <i>Viola canina</i>	ac
<i>Plante présentant un intérêt biologique</i>		<i>Viola hirta</i>	ac
		* bioindicateur à suivre dans le temps	

Les relevés botaniques ont été l'essentiellement effectués sur les accotements des chemins car les surfaces les mieux préservées en pelouse sont les chemins de terre gyrobroyés tous les ans.

Informateurs : Jacques Lambinon et Millarakis Philippe.

Annexe VIII
SUIVI DES PLANTES REMARQUABLES

Liste des espèces dont le statut est à suivre dans le temps, hors pelouse des Grands Chiens :

		statut en 2001 : se reporter à l'annexe II ou à la carte	milieux ouverts	boise- ments	statut en 2008	statut en 2014
<i>Aconitum vulparia</i>	Aconit tue-loup	cartographié		x		
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidal	annexe II	x			
<i>Anemone pulsatilla</i>	Anémone Pulsatille	annexe II	x			
<i>Aster amellus</i>	Aster amelle	annexe II	x			
<i>Cardamine heptaphylla</i>	Dentaire	cartographié		x		
<i>Cephalanthera rubra</i>	Céphalanthère rouge	annexe II		x		
<i>Cytisus decumbens</i>	Cytise pédonculé	annexe II	x			
<i>Epipactis microphylla</i>	Epipactis à petites feuilles	annexe II		x		
<i>Filipendula vulgaris</i>	Filipendule	annexe II	x			
<i>Galium fleurotii</i> var. <i>fleurotii</i>	Gaillet de Fleurot	annexe II	x			
<i>Gymnadenia conopsea</i>	Orchis moustique	annexe II	x			
<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	Jonquille	cartographié		x		
<i>Lactuca perennis</i>	Laitue vivace	annexe II	x			
<i>Lathraea squamaria</i>	Lathrée écailleuse	annexe II		x		
<i>Leucojum vernum</i>	Nivéole	cartographié		x		
<i>Lilium martagon</i>	Lis martagon	cartographié		x		
<i>Linum tenuifolia</i>	Lin à feuilles ténues	annexe II	x			
<i>Orchis militaris</i>	Orchis militaire	annexe II	x			
<i>Ranunculus platanifolius</i>	Renoncule à feuilles de Platane	cartographié		x		
<i>Seseli montanum</i>	Séséli des montagnes	annexe II	x			
<i>Teucrium montanum</i>	Germandrée des montagnes	annexe II	x			
<i>Thlaspi montanum</i>	Tabouret des montagnes	cartographié		x		
			12	10		

Annexe IX
Liste des Orthoptères du site de Gondrecourt

Liste de référence des Orthoptères de Lorraine							
	ESPECE	NOM FRANCAIS	niveau d'intérêt lorrain	HABITAT	localisation		
					Cham-grapas	Les Roises	Grands Chiens
sous-ordre ENSIFERA							
famille Tettigoniidae							
	1	<i>Phaneroptera falcata</i>	la Phanéroptère porte-faux	f	friches, lisières...		commun
	2	<i>Leptophyes punctatissima</i>	la Leptophye ponctuée	local	bois, parcs, jardins...	commun	
	3	<i>Polysarcus denticauda</i>	le Barbitiste ventru	national	chaumes vosgiennes		
	4	<i>Meconema thalassinum</i>	le Méconème tambourinaire	f	bois, parcs, jardins...		
	5	<i>Conocephalus discolor</i>	le Conocéphale bigarré	local	végétation herbacée haute		
	6	<i>Conocephalus dorsalis</i>	le Conocéphale des roseaux	local/régional	milieux humides		
	7	<i>Ruspolia nitidula</i>	le Conocéphale gracieux	régional	pelouses sèches	En expansion : à rechercher	
	8	<i>Tettigonia viridissima</i>	la Grande Sauterelle verte	f	friches, lisières, buissons...		
	9	<i>Tettigonia cantans</i>	la Sauterelle cymbalière	régional +	prés humides, en altitude		
	10	<i>Decticus verrucivorus</i>	le Dectique verrucivore	national	pelouses		
	11	<i>Platycleis albopunctata</i>	la Decticelle chagrinée	régional	pelouses sèches		rare ?
	12	<i>Metrioptera roeselii</i>	la Decticelle bariolée	f	prés		
	13	<i>Metrioptera bicolor</i>	la Decticelle bicolore	régional	pelouses sèches		commun
	14	<i>Metrioptera brachyptera</i>	la Decticelle des bruyères	régional	landes humides		
	15	<i>Metrioptera saussuriana</i>	la Decticelle des alpages	national	chaumes vosgiennes		
	16	<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	la Decticelle cendrée	f	lisières, chemins forestiers		
	17	<i>Ephippiger ephippiger</i>	l'Ephippiger	régional	pelouses sèches		
Gryllidae							
	18	<i>Gryllus campestris</i>	le Grillon champêtre	f	prés		
	19	<i>Nemobius sylvestris</i>	le Grillon des bois	f	bois	commun	commun
	20	<i>Oecanthus pellucens</i>	le Grillon d'Italie	régional	friches sèches		
Gryllotalpidae							
	21	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	la Courtilière commune	régional	sol meubles et/ou humides		
COELIFERA							
Tetrigidae							
	22	<i>Tetrix subulata</i>	le Tétrix riverain	f	sols nus des milieu humides		
	23	<i>Tetrix tenuicornis</i>	le Tétrix des carrières	régional ?	lieux peu végétalisés plutôt secs		
	24	<i>Tetrix undulata (= vittata)</i>	le Tétrix forestier	f	lieux dénudés ± humides		
	25	<i>Tetrix bipunctata</i>	le Tétrix calcicole	régional	lieux secs et dénudés		

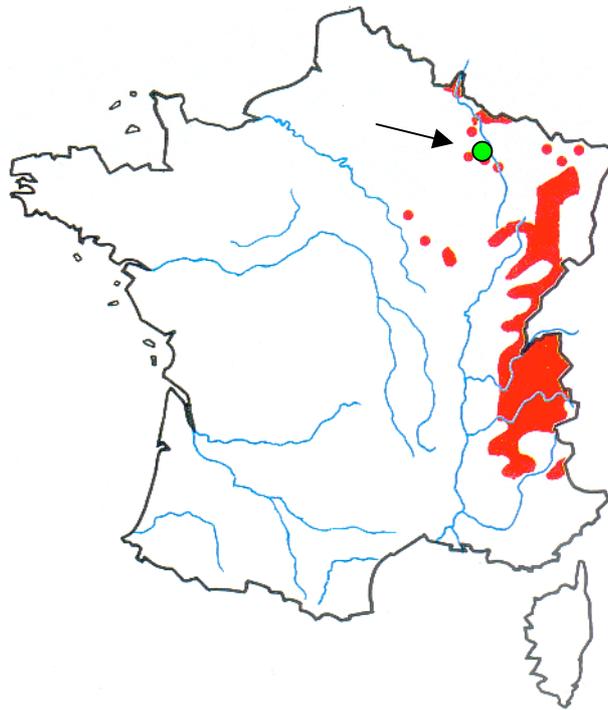
Catantopidae							
	26	<i>Miramella subalpina</i>	la Miramelle fontinale	régional +	chaumes, mégaphorb. d'altitude		
	27	<i>Calliptamus italicus</i>	le Caloptène italien	régional +	pelouses sèches et chaudes		
Acrididae							
	28	<i>Psophus stridulus</i>	l'Oedipode stridulante	régional +	pelouses sèches et chaudes		
	29	<i>Oedipoda coerulescens</i>	l'Oedipode turquoise	régional	milieux secs, végétation rare		rare ?
	30	<i>Oedipoda germanica</i>	l'Oedipode rouge	régional +	pelouses écorchées chaudes		
	31	<i>Sphingonotus coerulans</i>	l'Oedipode aigue-marine	régional +	endroits nus, caillouteux		
	32	<i>Aiolopus thalassinus</i>	l'Oedipode émeraude	régional +	vases salées, végétation rare		
	33	<i>Mecosthetus alliaceus</i>	Le Criquet des roseaux	régional +	prairies humides		
	34	<i>Stethophyma grossum</i>	le Criquet ensanglanté	local	prés humides, marais		
	35	<i>Chrysochraon dispar</i>	le Criquet des clairières	f	prés, friches		commun
	36	<i>Euthystira brachyptera</i>	le Criquet des genévriers	local	prés, landes		commun
	37	<i>Stenobothrus lineatus</i>	le Criquet de la Palène	local	prés, pelouses		
	38	<i>Stenobothrus nigromaculatus</i>	Le Criquet bourdonneur	régional +	pelouses mésophiles		
	39	<i>Omocestus haemorrhoidalis</i>	le Criquet rouge-queue	régional +	landes sèches, pelouses sableuses		
	40	<i>Omocestus petraeus</i>	Le Criquet des friches	régional +	pelouses xérophiles	En limite d'aire	
	41	<i>Omocestus rufipes</i>	le Criquet noir-ébéne	régional	pelouses sèches		
	42	<i>Omocestus viridulus</i>	le Criquet verdelet	local	prés, pelouses un peu humides		
	43	<i>Gomphocerippus rufus</i>	le Gomphocère roux	f	prés, friches	commun	commun
	44	<i>Myrmeleotettix maculatus</i>	le Gomphocère tacheté	régional	prés, pelouses		
	45	<i>Chorthippus vagans</i>	le Criquet des pins	régional +	landes, lisières sèches, sableuses		
	46	<i>Chorthippus mollis</i>	le Criquet des jachères	local	prés, friches		
	47	<i>Chorthippus brunneus</i>	le Criquet duettiste	f	prés, friches		
	48	<i>Chorthippus biguttulus</i>	le Criquet mélodieux	f	prés, friches		commun
	49	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	le Criquet marginé	régional	prés humides		
	50	<i>Chorthippus dorsatus</i>	le Criquet verte-échine	local	prés humides		
	51	<i>Chorthippus parallelus</i>	le Criquet des pâtures	f	endroits herbeux		
	52	<i>Chorthippus montanus</i>	le Criquet palustre	local	prés humides		
	53	<i>Euchorthippus declivus</i>	le Criquet des mouillères	régional +	pelouses chaudes		
en gras: espèces remarquables				f: fréquent en Lorraine			peu probable sur le site

Annexe X. Fiche espèce de la Directive oiseaux :

la Gélinothe des bois

Bonasa bonasia (Bloch, 1784)

▪ En plaine, la Gélinothe constitue une espèce remarquable, dont les populations, très disséminées, sont difficiles à détecter. Le site de Gondrecourt est positionné sur la carte ci-dessous (origine : plaquette Gélinothe des bois de l'O.N.C.F.S.) :



▪ A titre indicatif, un tableau synthétique de la situation au 31/12/92 (source O.N.C.F.S.) est présenté ci-dessous, à partir du nombre de communes où l'espèce est présente ou supposée disparue :

présence	Nb de communes de				total Lorraine
	Meuse	M. et Melle	Moselle	Vosges	
<i>régulière</i>	0	5	2	99	106
<i>sporadique</i>	1	0	5	52	58
<i>disparue</i>	167	153	33	181	534

La situation de cette espèce, peu brillante en Meuse, est inchangée depuis la date de référence (1992) de l'enquête.

839400

839600

839800

2393200

2393200

2393000

2393000

2392800

2392800

2392600

2392600

2392400

2392400

839400

839600

839800



Site NATURA 2000 n° FR4100182
 Côteau de Chamgrapas
 CARTE DES HABITATS
 Surface en pelouse : 2,2 ha
 Echelle : 1/3 500

P. 14 R
 Référence Cadastrale : ZH 34

P. 14 F
 Référence Cadastrale : B7 - 739

Localisation des travaux :

-  Frêne(Érable)-Chêne pédunculé de fond de vallon froid à Nivéole (41.232) - 5.9 ha
-  Frêne(Érable)-Chêne pédunculé de fond de vallon froid à Aconit et Ail des ours (41.232) - 33.1 ha
-  Frêne-Chêne pédunculé sur argiles à Arum (41.231) - 66.9 ha
-  Chêne(Hêtre)-Charmaie à Scille à deux feuilles (41.243) - 726.2 ha
-  Chêne pédunculé pionnière sur sol calcaire mésophile + boisements artificiels (41.27) - 13.8ha

-  Pelouse calcaire mésophile embroussaillée et lisières mésophiles (34.3227+ 34.41 et 34.42) - 2.2 ha
Débroussaillage sur la pelouse mésophile du côté de Chamgrapas (AFH004-1)
-  Pelouse calcaire écorchée sur talus (34.3325) - 0.4 ha
-  Mélange Pelouse calcaire écorchée (talus) et Hêtre xérophile à Laïches (34.3325 + 41.161) - 0.8 ha
-  Pelouse calcaire mésophile (34.3227) - 1.3 ha

les Foun

le Chamgrapas
 Carr

839400

839600

839800



Site NATURA 2000 n° FR4100182

Plaine des Grands Chiens

CARTE DES HABITATS

Surface : 22,88 ha

Echelle : 1/3 500



43
Référence Cadastrale C 9

1

Localisation des travaux :

14

-  Fruticée à Prunellier (hauteur < 1.5 m) variante avec vestiges de pelouse - 0.81 ha
Entretien annuel des pelouses enclavées par fauchage mécanique (AFH004-2 et 3)
-  Fruticée à Prunellier et Epine-Vinette (hauteur > 1.5 m) - 4.17 ha
-  Fruticée à Prunellier (hauteur < 1.5 m) - 2.83 ha
-  Fruticée à Prunellier (hauteur entre 1.5 m et 2 m) variante avec vestiges de pelouse - 2.23 ha
-  Fruticée à Prunellier (hauteur entre 1.5 m et 2 m) - 1.24 ha
-  Chênaie (Hêtraie)-Charmaie à Scille à deux feuilles - 8.59 ha
-  Pelouse calcaire mésophile - 0.40 ha

839400

839600

839800

2393200

2393000

2392800

2392600

2392400

2393200

2393000

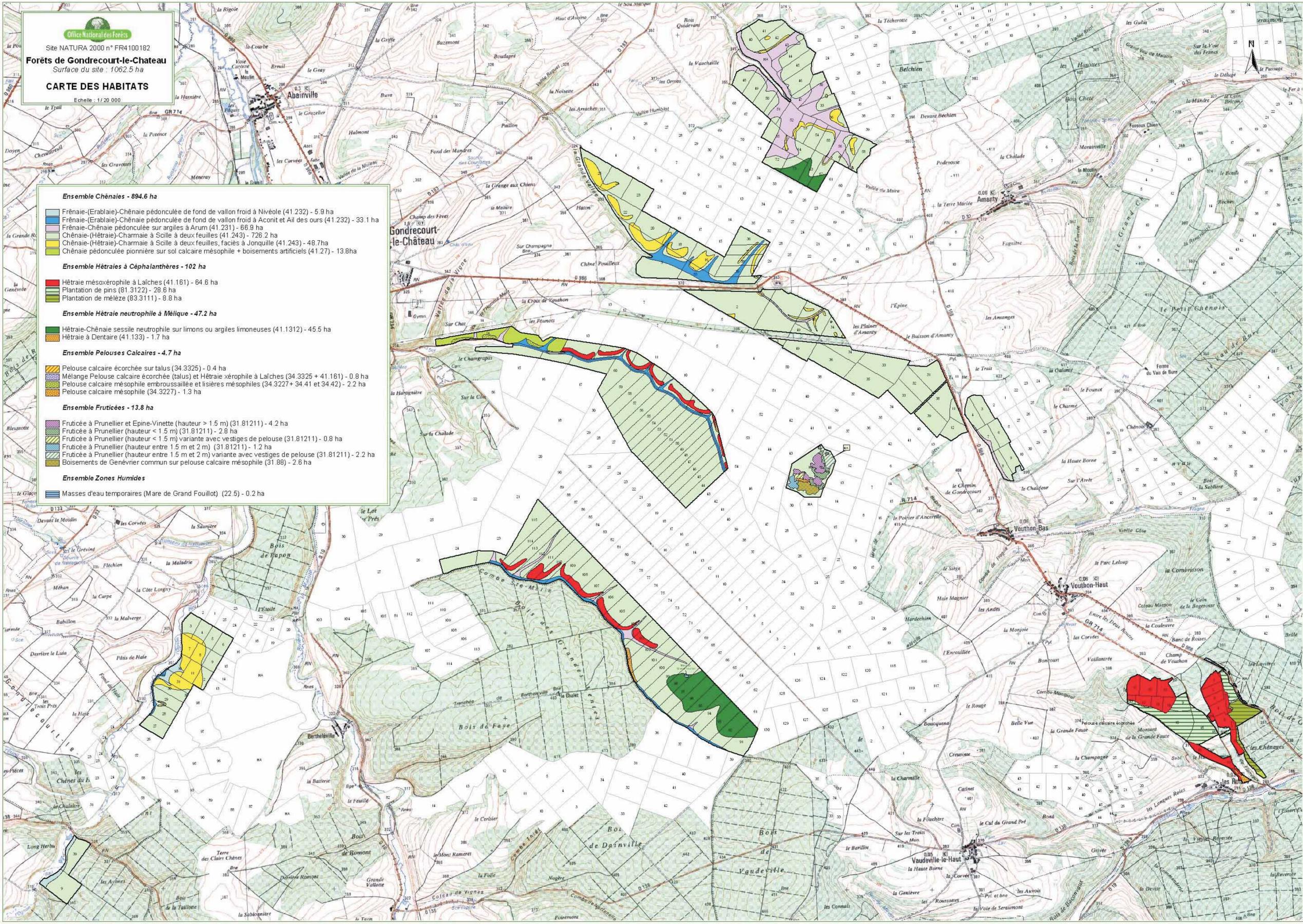
2392800

2392600

2392400

Office National des Forêts
 Site NATURA 2000 n° FR4100182
Forêts de Gondrecourt-le-Château
 Surface du site : 1062,5 ha
CARTE DES HABITATS
 Echelle : 1/20 000

- Ensemble Chênaies - 894,6 ha**
- Frêne-(Erablaie)-Chêne pédonculé de fond de vallon froid à Nivéole (41.232) - 5,9 ha
 - Frêne-(Erablaie)-Chêne pédonculé de fond de vallon froid à Aconit et Ail des ours (41.232) - 33,1 ha
 - Frêne-Chêne pédonculé sur argiles à Arum (41.231) - 66,9 ha
 - Chêne-(Hêtre)-Charmaie à Scille à deux feuilles, faciès à Jonguille (41.243) - 726,2 ha
 - Chêne-(Hêtre)-Charmaie à Scille à deux feuilles, faciès à Jonguille (41.243) - 48,7 ha
 - Chêne pédonculé pionnière sur sol calcaire mésophile + boisements artificiels (41.27) - 13,8 ha
- Ensemble Hêtraies à Céphalanthères - 102 ha**
- Hêtraie mésoxérophile à Laïches (41.161) - 64,6 ha
 - Plantation de pins (81.3122) - 28,6 ha
 - Plantation de mélèze (83.3111) - 8,8 ha
- Ensemble Hêtraie neutrophile à Mélèque - 47,2 ha**
- Hêtraie-Chêne sessile neutrophile sur limons ou argiles limoneuses (41.1312) - 45,5 ha
 - Hêtraie à Dentaire (41.133) - 1,7 ha
- Ensemble Pelouses Calcaires - 4,7 ha**
- Pelouse calcaire écorchée sur talus (34.3325) - 0,4 ha
 - Mélange Pelouse calcaire écorchée (talus) et Hêtraie xérophile à Laïches (34.3325 + 41.161) - 0,8 ha
 - Pelouse calcaire mésophile embroussaillée et lisières mésophiles (34.3227 + 34.41 et 34.42) - 2,2 ha
 - Pelouse calcaire mésophile (34.3227) - 1,3 ha
- Ensemble Fruticées - 13,8 ha**
- Fruticée à Prunellier et Epine-Vinette (hauteur > 1,5 m) (31.81211) - 4,2 ha
 - Fruticée à Prunellier (hauteur < 1,5 m) (31.81211) - 2,8 ha
 - Fruticée à Prunellier (hauteur < 1,5 m) variante avec vestiges de pelouse (31.81211) - 0,8 ha
 - Fruticée à Prunellier (hauteur entre 1,5 m et 2 m) (31.81211) - 1,2 ha
 - Fruticée à Prunellier (hauteur entre 1,5 m et 2 m) variante avec vestiges de pelouse (31.81211) - 2,2 ha
 - Boisements de Genévrier commun sur pelouse calcaire mésophile (31.88) - 2,6 ha
- Ensemble Zones Humides**
- Masses d'eau temporaires (Mare de Grand Fouillot) (22.5) - 0,2 ha





Site NATURA 2000 n° FR4100182
Forêts de Gondrecourt-le-Château
Surface du site : 1062,5 ha
**CARTE DE HIERARCHISATION
DES HABITATS**
Echelle : 1/20 000

- Niveau 1 : Habitats prioritaires, intérêt botanique très important (4,74 ha)
- Niveau 2 : Habitats d'intérêt communautaire, intérêt botanique important (156,76 ha)
- Niveau 3 : Habitats d'intérêt communautaire, intérêt botanique moyen à faible (889,22 ha)
- Niveau 4 : Autres habitats, intérêt botanique ou faunistique faible (11,83 ha)

